

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique
et Economique



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat
RGPH-5

Thème 11 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes en Mauritanie

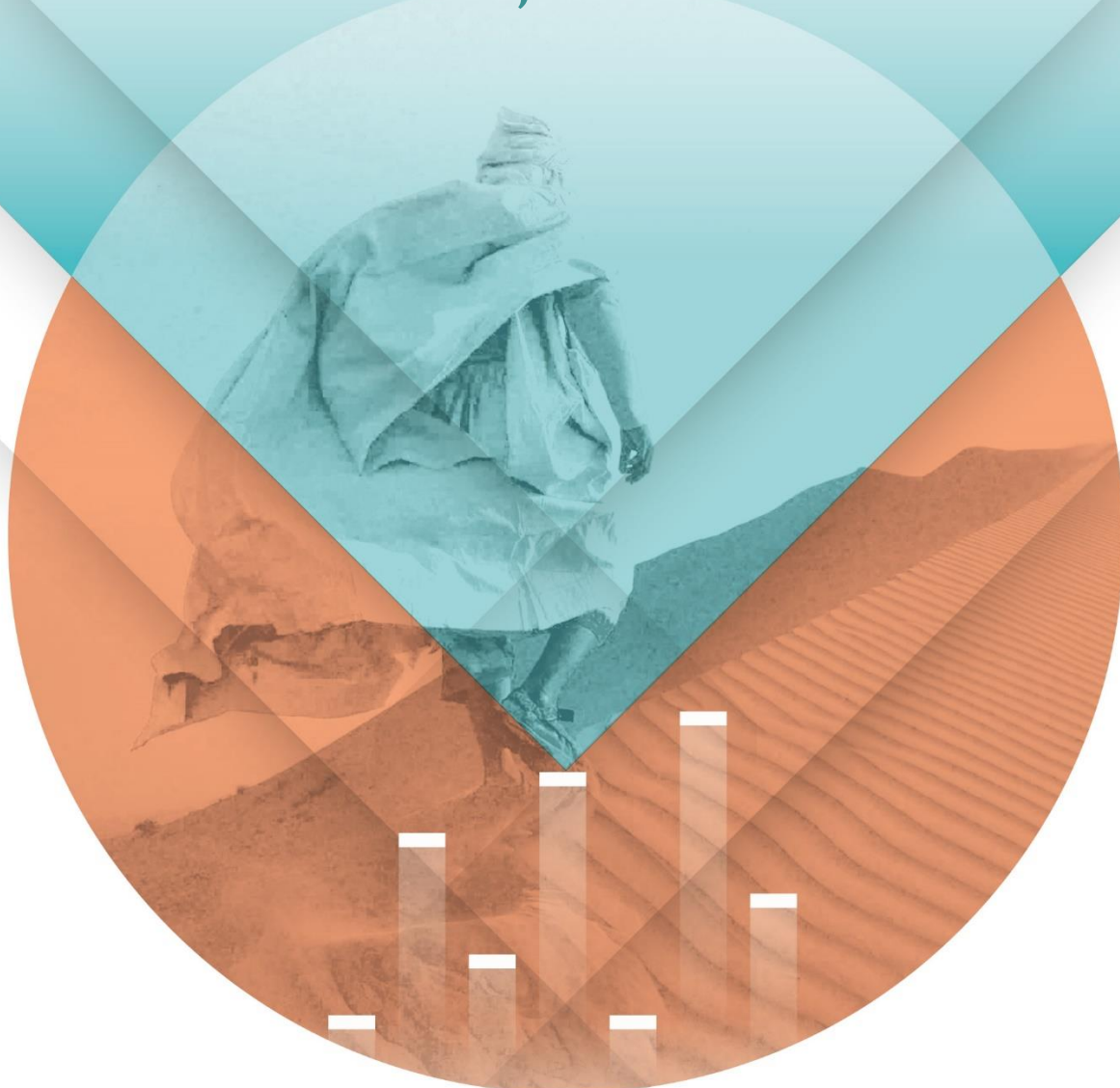


TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE des tableaux en annexeS	6
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
TABLEAU SYNOPTIQUE	9
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	10
INTRODUCTION.....	12
1 DEFINITION DES CONCEPTS.....	13
2 PROFIL DEMOGRAPHIQUE DES ENFANTS ET JEUNES	16
2.1 Volume et importance des enfant en Mauritanie.....	16
2.2 Structure par sexe et par âge des enfants	16
2.3 Variation selon l'âge et groupe d'âges quinquennaux.....	17
2.3.1 Structure selon l'année d'âge	17
2.3.2 Structure selon le groupe d'âges quinquennaux	18
2.4 Pyramide des âges pour les enfants	18
2.5 Variation spatiale des groupes spécifiques	19
2.6 La petite enfance (de 0 A 4 ans).....	24
2.6.1 Enfants d'âge vaccinal selon le milieu de résidence	24
2.7 Mortalité infanto-juvénile.....	26
3 SCOLARISATION DES ENFANTS ET JEUNES	28
3.1 Enfants d'âge préscolaire.....	28
3.2 L'Education un droit fondamental pour l'enfant	29
3.2.1 Taux de scolarité selon le groupe d'âge et la Wilaya	29
3.3 Niveau de la scolarisation dans le primaire	30
3.3.1 Taux brut de scolarisation dans le primaire.....	30
3.3.2 Taux net de scolarisation dans le primaire	32
3.4 Niveau de la scolarisation dans le secondaire	34
3.4.1 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	34
3.4.2 Taux net de scolarisation dans le secondaire.....	35
4 ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DIFFICILES	36
4.1 Enfants	36
4.1.1 Travail des enfants.....	36
4.1.2 Enfants ni en formation ni en emploi	38
4.1.3 Mariage des enfants.....	40
4.1.4 Etat matrimonial des jeunes filles.....	40
4.2 Adolescence (15 à 17 ans).....	42
5 JEUNES	45
5.1 Profil démographique des jeunes.....	46
5.2 Caractéristiques socioéconomique des jeunes	48
5.2.1 Jeunesse et éducation.....	48
5.2.2 Jeunesse et activités économiques.....	50
5.2.3 Structure des jeunes travailleurs selon le statut dans la profession	51
5.2.4 Jeunes occupés	56

5.2.5 Jeunesse et chômage.....	57
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	62
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 : Répartition des enfants par sexe selon les années d'âges	17
Tableau 2-2 : Répartition des enfants (en %) par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux	18
Tableau 2-3 : Répartition de la population résidante âgée de moins de 18 ans par milieu de résidence selon le sexe	19
Tableau 2-4 : Proportion (en %) des enfants de moins de 18 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage .	22
Tableau 2-5: Répartition (en %) de la population résidante âgée de moins de 18 ans par Wilaya de résidence selon le sexe	23
Tableau 2-6 : Effectif et poids des enfants (0-4 ans) par milieu de résidence et par sexe	24
Tableau 2-7 : Les indicateurs de la mortalité (en ‰) par sexe, Wilaya et milieu d'éducation de la mère	27
Tableau 3-1 : Taux de fréquentation (en %) des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence et le sexe	29
Tableau 3-2 : Taux brut de scolarisation au primaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe	31
Tableau 3-3 : Taux net de scolarisation au primaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe	33
Tableau 3-4 : Taux brut de scolarisation au secondaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe ..	34
Tableau 3-5 : Taux net de scolarisation au secondaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe	36
Tableau 4-1 : Répartition (en %) des enfants âgés entre 10 et 17 ans ni en formation formelle ou non formelle ni en emploi par Milieu de résidence	38
Tableau 4-2 : Répartition (en %) des enfants âgés entre 10 et 17 ans ni en formation formelle ou non formelle ni en emploi par Wilaya de résidence	39
Tableau 4-3 : Répartition des Jeunes filles (en %) selon le statut matrimonial par milieu de résidence et groupe d'âges	40
Tableau 4-4 : Répartition (en %) de la population résidante âgée de 15 à 35 ans par situation dans l'activité économique selon les groupes d'âges et le sexe	43
Tableau 5-1 : Répartition (en %) de la population des jeunes par milieu de résidence selon le sexe	47
Tableau 5-2 : Répartition des jeunes selon la situation d'activité, le groupe d'âges et le sexe	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2-1 : Importance numérique des enfants par rapport à la population totale	16
Graphique 2-2 : Répartition des enfants de moins de 18 ans selon leur âge révolu par rapport au sexe.....	16
Graphique 2-3 : La pyramide d'âge de la population de moins de 18 ans	19
Graphique 2-4 : Courbes des écarts entre les effectifs des garçons et ceux des filles suivant l'âge et par milieu de résidence.....	20
Graphique 2-5 : Distribution (en %) de la population des enfants selon les Wilayas du pays.....	21
Graphique 2-6 : Contexte familial (en %) des enfants de moins de 5 ans	25
Graphique 2-7 : Proportion (%) des enfants de moins de 5 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage ...	26
Graphique 3-1 : Taux de scolarité (en %) selon le groupe d'âge et la Wilaya	30
Graphique 3-2 : TBS primaire (en %) selon la Wilaya de résidence	30
Graphique 3-3 : TBS du primaire (en %) selon le mode et le milieu de résidence	32
Graphique 3-4 : Evolution du TBS primaire (en %) entre 2013 à 2023	32
Graphique 3-5 : Evolution du TBS secondaire (en %) entre 2013 à 2023.....	35
Graphique 4-1 : Proportion (en %) des filles âgées de 10 à 19 ans mariées selon l'âge et par milieu de résidence .	41
Graphique 4-2 : Répartition (en %) des naissances des 12 derniers mois selon l'âge des filles mères et le milieu de résidence.....	41
Graphique 4-3 : Répartition(en %) des adolescents selon le niveau d'instruction et la situation dans l'activité	44
Graphique 4-4 : Repartition (en %) des adolescents par milieu et mode de résidence selon le statut d'occupation .	45
Graphique 5-1 : Repartition (en %) des jeunes et les adolescents par niveau d'instruction.....	50
Graphique 5-2 : Répartition des jeunes occupés selon le niveau d'instruction	51
Graphique 5-3 : Répartition des jeunes inactifs selon le niveau d'instruction par groupe d'âges	54
Graphique 5-4 : Répartition des jeunes (15 à 24 ans) par situation dans l'activité selon le sexe	54
Graphique 5-5 : Répartition des jeunes (25 à 34 ans) par situation d'activité selon le sexe	55
Graphique 5-6 : Répartition des jeunes par activité économique selon le catégorie d'âge	57
Graphique 5-7 : Répartition des jeunes chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d'instruction	58
Graphique 5-8 : Répartition des jeunes chômeurs demandeurs d'un primo-emploi selon le niveau d'instruction.	59

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau A 1 : Répartition des enfants selon leur âge révolu par rapport au sexe	66
Tableau A 2 : Population des enfants de moins de 5 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage et la Wilaya	67
Tableau A 3 : Les indicateurs de la mortalité par sexe, Wilaya, milieu et éducation de la mère	68
Tableau A 4 : Taux de scolarisation selon le groupe d'âge et la Wilaya	69
Tableau A 5 : Les filles âgées de 10 à 19 ans par milieu de résidence selon l'état matrimonial	69
Tableau A 6 : Répartition des Naissances des 12 derniers mois selon l'âge des filles mères, le milieu de résidence et le sexe des nouveaux nés	70
Tableau A 7 : Répartition des adolescents 15-17 ans selon le niveau d'instruction et la situation dans l'activité.....	70
Tableau A 8 : Statut d'occupation des adolescents de 15 à 17 ans par milieu et mode de résidence croisé avec le sexe	71
Tableau A 9 : Taux d'alphabétisation des adolescents de 10 à 35 par Wilaya selon le sexe	71
Tableau A 10 : Répartition des jeunes (en %) par niveau d'instruction selon le groupe d'âge	72
Tableau A 11 : Répartition des jeunes occupés (en %) selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge	72
Tableau A 12 : Répartition des jeunes Inactifs (en %) selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge	73
Tableau A 13 : Répartition des jeunes par situation d'activité selon l'âge et le sexe	74
Tableau A 14 : Répartition des jeunes par activité économique selon la catégorie d'âge et le sexe	75
Tableau A 15 : Répartition des Chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge	76
Tableau A 16 : Répartition des Chômeurs cherchant un primo-emploi selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge	76

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

ANSADE : Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique

BIT : Bureau International du Travail

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CDD : Caisse Dépôt et Développement

CGPE : Code Général de Protection de l'Enfant

CGPE : Code Général de Protection de l'Enfant

CM : Chef de Ménage

Deux Hodhs : Hodh Chargui et Hodh El Gharbi

En % : En pourcent

En ‰ : En pour mille

ENRE-SI 2012 : Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel de 2012

FNE : Fonds National de l'Emploi

ENESI : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel

INAP-FTP : Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle

ISF : Indice Synthétique de Fécondité

Km : Kilomètre

Mahadra : Ecole coranique où les élèves (souvent appelés talibés) reçoivent un enseignement religieux très approfondi

MJS : Ministère de la Jeunesse et des Sports

MOUGHATAA : Arrondissement Administrative

NDB : Dakhlet Nouadhibou

ODD : Objectifs du Développement Durable

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PME : Petites et Moyenne Entreprise

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

TMI : Taux de Mortalité Infantile

TMIJ : Taux de Mortalité Infanto-Juvenile

TMM : Taux de Mortalité Maternelle

UE : Union Européenne

UNCACEM : Union Nationale des Caisses Agricoles de Crédit et d'Epargne de Mauritanie

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

SCAPP : Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagé

SNJ : Stratégie Nationale de la Jeunesse

SNJS : Stratégie Nationale de la Jeunesse et des Sports

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TECHGHIL : Agence Nationale pour l'Emploi

TNS : Taux Net de Scolarisation

WILAYA : Région Administrative

1q0 : Quotient de mortalité infantile

4q1 : Quotient de mortalité juvénile

5q0 : Quotient de mortalité infanto- juvénile

TABLEAU SYNOPTIQUE

Répartition par sexe et par lieu de résidence	
Volume	
Population totale	4 927 532
Population masculine	2 375 471
Population féminine	2 552 062
Population urbaine	2 641 553
Population rurale	2 266 456
Densité de la population (habitants au Km ²)	4,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes)	93,1
Proportion de femmes dans la population (en %)	51,8
Taux d'urbanisation (en %)	53,6
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %)	3,1
Structure de la population	
Population de moins d'un an (0 an)	121 752
Population de moins de 5 ans (0-4 ans)	701 956
Population de 3-5 ans	466 262
Population de 6-11 ans	814 189
Population de 6-14 ans	1 194 727
Population de 6-17 ans	1 547 223
Enfants de 0 - 17 ans	2 398 961
Population de moins de 15 ans (0 – 14 ans)	2 046 465
Population de 12-14 ans	380 538
Population de 12-17 ans	733 034
Population de 18 ans ou plus	2 528 572
Population de 65 ans ou plus	204 828
Population de 15-24 ans	983 621
Population de 20-24 ans	420 572
Population de 15-34 ans	1 632 473
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	1 230 340
Age moyen de la population	24
Age médian de la population	18
Poids démographique	
Poids des enfants dans population totale	48,7
Poids des enfants dans population urbaine	44,5
Poids des enfants dans population rurale	53,6

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

1 Une population majoritairement jeune

Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), réalisé en 2023, confirment que la Mauritanie est un pays à forte dominante juvénile. Sur une population totale de 4 927 532 habitants, près de la moitié (48,7 %) a moins de 18 ans, et 53 % a moins de 20 ans. Cette structure démographique s'accompagne d'un léger déséquilibre en faveur des garçons chez les jeunes (101 garçons pour 100 filles), contraste avec le rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes dans l'ensemble de la population.

2 Enfants : structure, vulnérabilités et spécificités

L'analyse des données du RGPH-5 met en évidence plusieurs caractéristiques notables de la population infantile :

- **Prépondérance masculine** : les rapports de masculinité sont systématiquement supérieurs à 100 chez les enfants de moins de 13 ans.
- **Nourrissons** : les enfants de moins d'un an représentent 7,8 % de la population, en lien avec un taux de croissance annuel de 3,1 % sur la période 2013–2023.
- **Petite enfance et scolarité obligatoire** : les enfants de moins de 5 ans forment 14,2 % de la population, tandis que ceux âgés de 6 à 14 ans (scolarité obligatoire) constituent 24,2 %.
- **Inégalités selon le milieu** : une prédominance masculine est observée dans le milieu rural, notamment chez les 6–14 ans et les 15–17 ans.
- **Mobilité et marginalisation** : les enfants nomades restent peu nombreux dans la population infantile totale.

3 Les jeunes : entre potentiel et vulnérabilité

Les jeunes constituent un segment clé de la population : 1 Mauritanien sur 5 a entre 15 et 24 ans, et 1 sur 3 est âgé de 15 à 34 ans. Cette jeunesse représente un levier potentiel pour le développement du pays, à condition d'un investissement conséquent dans l'éducation, la formation et l'emploi. Faute de quoi, elle peut devenir source de vulnérabilités économiques et sociales.

4 Éducation et compétences

L'accès à l'éducation reste un défi majeur. La proportion de jeunes sans aucun niveau d'instruction atteint 6,1 % chez les 15–24 ans et grimpe à 15,5 % chez les 15–34 ans. Ces données permettent d'évaluer l'ODD 8.6.1, qui cible la part des jeunes sans scolarisation, sans emploi et sans formation. Le faible taux d'alphabétisation freine fortement les capacités d'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

5 Emploi et sous-emploi

En 2023, 81 996 jeunes sont sans emploi, soit 4,9 % de la population active jeune. Lorsqu'ils sont occupés, c'est principalement dans le secteur informel, ce qui contribue au sous-emploi et à la précarité.

Le taux de chômage des 15–24 ans s'élève à 10,2 %, avec des disparités selon le sexe : 12,7 % chez les jeunes hommes contre 8 % chez les jeunes femmes. Le taux d'activité reste faible, à seulement 29,3 %.

6 Une pression croissante sur le marché du travail

La dynamique démographique actuelle génère une pression continue sur le marché du travail. Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes arrivent à l'âge d'intégrer le monde professionnel, sans que l'économie formelle ne soit en mesure de les absorber.

Pour transformer cette jeunesse en capital humain productif, il est urgent de renforcer les politiques publiques dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la création d'emplois, notamment dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

INTRODUCTION

Les enfants constituent l'une des couches les plus vulnérables de la société. Dans un contexte de transition démographique encore à ses débuts, marqué par une forte proportion de jeunes, la prise en charge de leurs besoins fondamentaux — santé, éducation, protection et insertion — est essentielle. Il ne peut y avoir de développement durable sans une attention particulière portée à cette frange de la population, ni sans une implication active de la communauté dans la réponse aux défis qu'elle rencontre.

La Mauritanie a pris plusieurs engagements à travers les cadres nationaux et internationaux. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) visent, entre autres, à éliminer les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants (ODD 5.3), à mettre fin à toutes les formes de violence et de maltraitance dont sont victimes les enfants (ODD 16.2), à éradiquer le travail forcé, la traite et les pires formes de travail des enfants d'ici 2025 (ODD 8.7), ainsi qu'à assurer l'enregistrement de toutes les naissances d'ici 2030 (ODD 16.9). Ces objectifs sont repris dans la SCAPP, qui constitue le principal référentiel stratégique de développement du pays.

Sur le plan national, la Mauritanie a engagé plusieurs initiatives pour renforcer l'autonomisation des jeunes et améliorer leurs conditions de vie. La formulation et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Jeunesse (SNJ) 2015–2020, actuellement en cours de renouvellement pour la période 2024–2030, traduisent la volonté des pouvoirs publics de placer la jeunesse au cœur des priorités nationales. En parallèle, des programmes ciblés ont été mis en place pour favoriser l'insertion économique des jeunes et des femmes, en promouvant l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'innovation. Ces efforts ont permis d'enregistrer des progrès notables en matière d'accès aux services sociaux de base, de renforcement des capacités des jeunes, ainsi que de réduction des disparités régionales.

Une connaissance fine et actualisée des caractéristiques démographiques, sociales et économiques des enfants et des jeunes est indispensable pour orienter efficacement les politiques publiques. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH-5), réalisé par l'ANSADE, constitue à cet égard une source d'information incontournable. Il offre des données désagrégées et représentatives à l'échelle nationale, permettant d'approfondir l'analyse des conditions de vie de cette population et de suivre les progrès réalisés.

Le thème intitulé « Situation socioéconomique des enfants et des jeunes », retenu dans le cadre de l'analyse des résultats du RGPH-5, constitue une opportunité pour mieux comprendre les principaux enjeux auxquels sont confrontés cette catégorie de population. L'analyse porte notamment sur leurs caractéristiques, l'éducation, la vulnérabilité, la protection contre les violences, le mariage des enfants, le

travail des enfants, ainsi que sur les conditions d'insertion économique des jeunes. Elle vise à fournir des éléments objectifs d'aide à la décision pour des politiques publiques plus équitables et plus efficaces.

1 DEFINITION DES CONCEPTS

Cette section définit les principaux concepts de base et de précise les axes d'analyse possibles. Elle présente également les principaux indicateurs, les niveaux géographiques de désagrégation ainsi que leurs énoncés.

Enfant : Selon la convention relative aux droits de l'enfant, un « enfant » se définit comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». Les agences spécialisées des Nations Unies (l'UNESCO, l'UNICEF, le BIT) ont aussi tenu comme référence cette définition. De même, La loi n°024-2018 du 21 Juin 2018, portant Code Général de Protection de l'Enfant (CGPE) ; constitue le texte de base pour la protection des enfants en Mauritanie. Il définit l'enfant comme toute personne âgée de moins de 18 ans.

Dans le cadre de ce rapport, les enfants sont les individus appartenant à la tranche d'âges 0-17 ans. C'est ainsi que l'on distinguera successivement les groupes d'âge spécifique suivant :

- 6-24 mois : Population pour l'alimentation complémentaire et allaitement continu ;
- 0 et 2 ans : Nourrissons, cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV). Ce programme cible également la population 3-5 ans pour les campagnes de rattrapages de vaccination ;
- 3 à 5 : Enfants d'âge préscolaire ;
- 6 à 11 ans : Enfants d'âge scolaire primaire ;
- 6 à 14 ans : La population des enfants d'âge scolaire obligatoire ;
- 12 à 14 ans : enfant d'âge scolaire secondaire premier cycle ;
- 15 à 17 ans : La population des enfants d'âge en phase d'adolescence.

L'adolescence : L'*adolescence* renvoie à la phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Elle correspond à une particularité biologique dans l'espèce humaine. Cette définition conduit à une interrogation : à partir de quel âge le jeune enfant (garçon ou fille) est-il prêt à assumer un rôle et des responsabilités d'adulte dans la société ? La réponse varie très certainement d'une société à une autre, d'un environnement socioéconomique et culturel à un autre, de sorte qu'il n'y a pas une réponse uniforme à cette

question. Tout ce que l'on peut énoncer avec certitude, c'est que l'« adolescence » est une période de la vie de l'enfant qui se caractérise par des transformations physiologiques et psychologiques, et qui est normalement consacrée à la préparation de l'enfant à l'entrée dans la vie sociale, économique et citoyenne hors du foyer parental. *Dans le cadre de la présente étude, est considéré comme adolescent tout individu appartenant au groupe d'âges 15-17 ans.*

Jeune : Le concept et la définition de la jeunesse varient d'un pays à un autre, d'une organisation à une autre. Il n'existe pas une définition universelle comme celle de l'enfance. En effet, les Nations Unies et l'Union Européenne définissent les jeunes comme tout individu âgé de 15 à 24 ans. Par ailleurs, pour le cas de Mauritanie, les pouvoirs publics à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ont élaboré la Stratégie nationale de la Jeunesse et des Sports (SNJS) en 2015. Cette politique a défini la jeunesse comme étant les individus de la tranche d'âge de 15 à 34 ans révolus. Dans le cadre de ce rapport, cette directive sera appliquée afin de mieux répondre aux réalités et aux besoins des jeunes mauritaniennes.

Indicateurs démographiques et socioéconomiques des jeunes :

Taux Brut de scolarisation : la proportion des enfants de tous âges confondus qui fréquentent un cycle primaire ou secondaire sur les enfants ayant l'âge d'entrer au cycle primaire ou secondaire.

Taux net de scolarisation : proportion des enfants ayant l'âge d'entrer au cycle primaire (secondaire) qui fréquentent une école primaire (secondaire) sur les enfants d'âges légaux.

Taux de scolarisation : Le taux de scolarisation est la proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

Taux d'alphabétisation : proportion de personnes capables de lire et écrire dans une langue quelconque d'un âge donné par rapport à la population totale du même âge.

Quotient de mortalité infantile : Rapport de décès d'enfant de moins d'un an durant une année civile, aux naissances vivantes durant cette année (Dictionnaire de Démographie).

Quotient de mortalité juvénile : C'est le rapport (en pour mille) entre le nombre de décès d'enfants de 1-4 ans et l'effectif de la population moyenne correspondante (Dictionnaire de Démographie).

Quotient de mortalité infanto juvénile : C'est le rapport (en pour mille) entre le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans et l'effectif de la population moyenne correspondante.

Taux de fécondité : Rapport des naissances vivantes durant une période, généralement l'année à un effectif convenable de femme ou de mariage.

Parité moyenne par groupe d'âge : Il indique le nombre moyen d'enfants nés vivants par groupe d'âge des femmes en âge de procréer (15-49 ans) à un moment de leur vie féconde. Il est obtenu pour un groupe d'âge donné en rapportant le nombre de naissances vivantes issues des femmes de ce groupe d'âges à l'effectif des femmes de ce groupe d'âge.

Population active : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes qui fournissent la main d'œuvre pour la production des biens et des services pendant une période de référence donnée. La population active comprend la population active occupée et les chômeurs.

Population active occupée : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins trois jours pendant la semaine de référence.

Chômeur : Est chômeur, toute personne qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence ou qui a travaillé moins de trois jours durant cette semaine, mais qui recherche un emploi.

Taux brut d'activité des jeunes : C'est le rapport entre la population des jeunes actifs et la population résidente totale des jeunes.

Taux de chômage des jeunes : C'est le rapport entre la population des jeunes au chômage et la population active totale des jeunes.

$$\text{Taux brut d'activité des jeunes} = \frac{\text{Population active (15-35 ans)}}{\text{Population totale (15-35 ans)}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de Chômage} = \frac{\text{Nombre de Chômeur (15-35 ans)}}{\text{Population active (15-35 ans)}} \times 100$$

Rapport de masculinité : C'est le rapport (en pour cent) de l'effectif de la population masculine à celui de la population féminine. Il exprime ainsi le nombre d'hommes pour 100 femmes.

Travail des enfants : Le travail des enfants s'entend comme toute activité génératrice de revenu ou non, exercée par un enfant du groupe d'âge 6-14 ans.

Indice synthétique de fécondité des adolescentes : Nombre moyen d'enfants nés vivant des adolescentes pendant sa vie féconde.

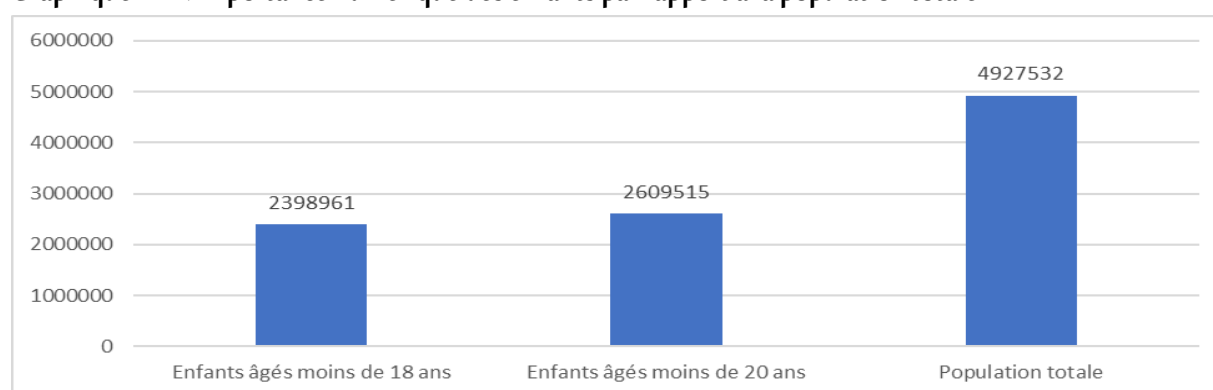
Taux d'enregistrement à l'état civil : c'est la proportion d'enfant d'âge compris entre 0 et 17 ans possédant un acte de naissance.

2 PROFIL DEMOGRAPHIQUE DES ENFANTS ET JEUNES

2.1 Volume et importance des enfant en Mauritanie

Les résultats du RGPH 2023 ont permis de dénombrer au total, 2 398 961 personnes de moins de 18 ans sur une population totale de 4 927 532 habitants, soit une proportion de 48,7% du volume total de la population, alors que la population de moins de 20 ans atteint 2 609 515 personnes, soit 53%.

Graphique 2-1 : Importance numérique des enfants par rapport à la population totale

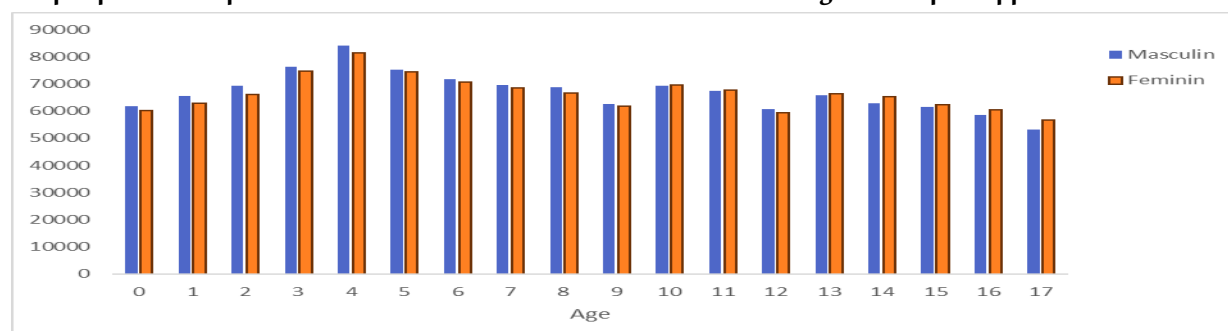


Source : RGPH 2023, ANSADE

2.2 Structure par sexe et par âge des enfants

Les données indiquent que quel que soit le groupe d'âge des enfants de moins de 10 ans, l'effectif des garçons domine celui des filles en 2023. En revanche la prédominance est nette en faveur des filles pour les enfants dont l'âge est de 10 ans à 17 ans, quelques soit le groupe d'âge comparé. Il est observé d'une manière générale qu'il naît plus de garçons que de filles. *Cette surreprésentation masculine à la naissance est d'environ 105 garçons pour 100 filles. Toutefois, cette supériorité masculine s'inverse avec l'âge, en raison d'une surmortalité masculine, et les femmes deviennent plus nombreuses, surtout à des âges avancés.*

Graphique 2-2 : Répartition des enfants de moins de 18 ans selon leur âge révolu par rapport au sexe



Source : RGPH 2023, ANSADE

2.3 Variation selon l'âge et groupe d'âges quinquennaux

2.3.1 Structure selon l'année d'âge

Selon la structure par âge et sexe des enfants. L'effectif total des enfants est de 2 398 961 dont 1 204 214 garçons et 1 194 747 filles soit respectivement 50,2% et 49,8%. Le poids démographique des enfants est reparti comme suit : Les enfants âgés de 3 à 11 ans ont un poids plus important de 6% à 7% avec 6,9% chez les enfants âgés de 4 ans. Cette catégorie est suivie d'une autre ayant un poids de 5% et pour le reste le poids varie de 4,6% à 5%. Selon le sexe, les poids des enfants varient en dent de scie avec une légère différence de hausse chez les enfants de sexe masculin.

Tableau 2-1 : Répartition des enfants par sexe selon les années d'âges

Age	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
0	61 688	5,1	60 064	5	121 752	5,1
1	65 534	5,4	62 752	5,3	128 286	5,3
2	69 286	5,8	66 152	5,5	135 438	5,6
3	76 266	6,3	74 733	6,3	150 999	6,3
4	84 016	7	81 465	6,8	165 481	6,9
5	75 292	6,3	74 490	6,2	149 782	6,2
6	71 835	6	70 562	5,9	142 397	5,9
7	69 589	5,8	68 459	5,7	138 048	5,8
8	68 696	5,7	66 503	5,6	135 199	5,6
9	62 675	5,2	61 823	5,2	124 498	5,2
10	69 412	5,8	69 484	5,8	138 895	5,8
11	67 439	5,6	67 713	5,7	135 152	5,6
12	60 788	5	59 482	5	120 270	5,0
13	65 793	5,5	66 251	5,5	132 044	5,5
14	62 940	5,2	65 283	5,5	128 223	5,3
15	61 467	5,1	62 303	5,2	123 771	5,2
16	58 447	4,9	60 546	5,1	118 993	5,0
17	53 050	4,4	56 683	4,7	109 733	4,6
0-17 ans	1 204 214	100,0	1 194 747	100,0	2 398 961	100,0

Source : RGPH 2023, ANSADE

2.3.2 Structure selon le groupe d'âges quinquennaux

De l'analyse du tableau ci-dessous nous constatons que la proportion des enfants par groupes d'âges décroît progressivement. Elle est passée de 29,3% à (0-4 ans) à 28,8% (5-9 ans) pour chuter à 27,3% à 10-14 ans et à 14,7% à 15-17 ans. Toutefois il faut souligner que l'écart entre les trois derniers groupes d'âges 5-9 ans 10-14 et 15-17 ans est très considérable, soit 1,5 et 12,6 points de pourcent respectivement. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que la fécondité reste encore élevée (*ISF en 2023 est de 4,7 naissances par femme*) et que le taux de mortalité reste faible. En effet, d'après l'Enquête Démographique et de Santé (2019-2021), l'indice Synthétique de fécondité en milieu urbain est passé de 4,3 en 2000-2001 à 4,1 en 2019-2020. De même, le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 112‰ à 33‰.

Tableau 2-2 : Répartition des enfants (en %) par sexe selon les groupes d'âges quinquennaux

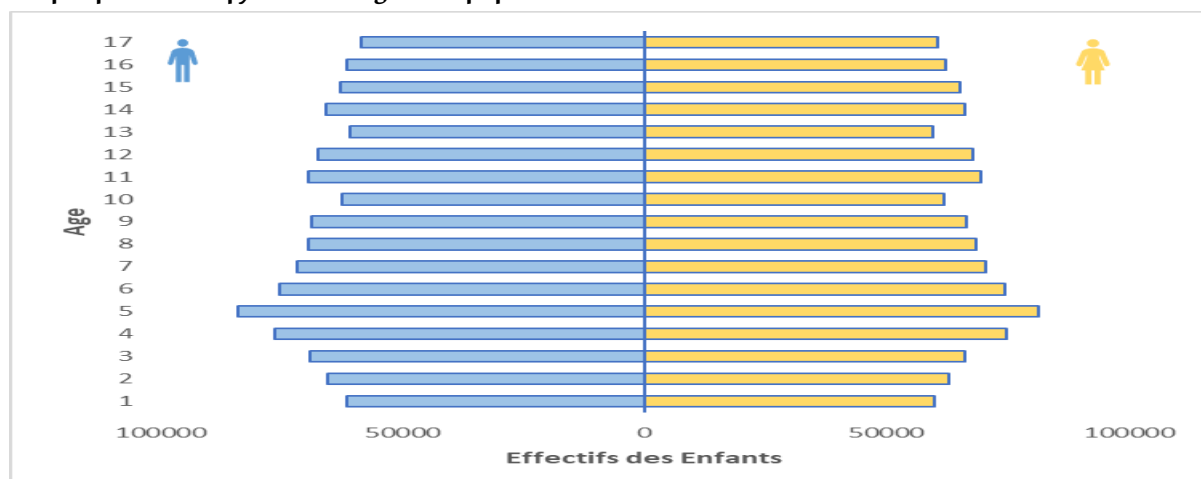
Groupe d'âge	Sexe					
	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Moins de 5 ans	356 790	29,6	345 166	28,9	701 956	29,3
5 à 9 ans	348 088	28,9	341 836	28,6	689 924	28,8
10 à 14 ans	326 371	27,1	328 213	27,5	654 585	27,3
15 à 17 ans	172 964	14,4	179 532	15,0	352 496	14,7
0 à 17 ans	1 204 214	100,0	1 194 747	100,0	2 398 961	100,0

Source : RGPH 2023, ANSADE

2.4 Pyramide des âges pour les enfants

En ce qui concerne les âges, on s'attendrait à ce que les effectifs soient plus importants à la naissance et aillent en diminuant régulièrement en fonction de l'âge, c'est-à-dire au fur et à mesure que la population est exposée au risque de décéder ou, selon le contexte, de subir la migration. La figure 2.5 montre la pyramide des âges de la population résidente âgée de moins de 18 ans. Au regard de la pyramide ci-dessous, nous pouvons constater une forte mortalité à bas-âge.

Graphique 2-3 : La pyramide d'âge de la population de moins de 18 ans



Source : RGPH 2023, ANSADE

2.5 Variation spatiale des groupes spécifiques

Par rapport au milieu de résidence, 1 175 719 enfants (dont 591 325 garçons et 684 393 filles) ont été dénombrés en milieu urbain contre 1 214 343 enfants (dont 608 376 garçons et 606 058 filles) en milieu rural ; soit 44,5% d'individus de cette tranche d'âges pour le milieu urbain et 53,6% pour le milieu rural.

Les nomades ne comptent que 8 808 enfants (dont 4 512 garçons et 4 296 filles). Le taux de nomadisme au niveau de la population des enfants de moins de 18 ans atteint 0,4%, qui restent similaire du taux global de nomadisme de 0,4%.

Tableau 2-3 : Répartition de la population résidente âgée de moins de 18 ans par milieu de résidence selon le sexe

	Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble	Proportion par rapport à la population des enfants (%)	Proportion par rapport à la population du milieu (%)	Proportion par rapport à la population totale (%)	Rapport de masculinité (%)
Enfants	Urbain	591325	584393	1175719	49,0	44,5	22,4	101,2
	Rural	608376	606058	1214434	50,6	53,6	27,2	100,4
	Nomade	4512	4 296	8 808	0,4	45,1	0,9	105,0
	Ensemble	1204214	1194747	2398961	100	-	48,7	100,8
Population	Urbain	1297409	1344143	2641552	-	-	53,6	96,5
	Rural	1067517	1198940	2266457	-	-	46,0	89,0
	Nomade	10545	8 979	19523	-	-	0,4	117,4
	Ensemble	2375471	2552062	4927532	-	-	100,0	93,1

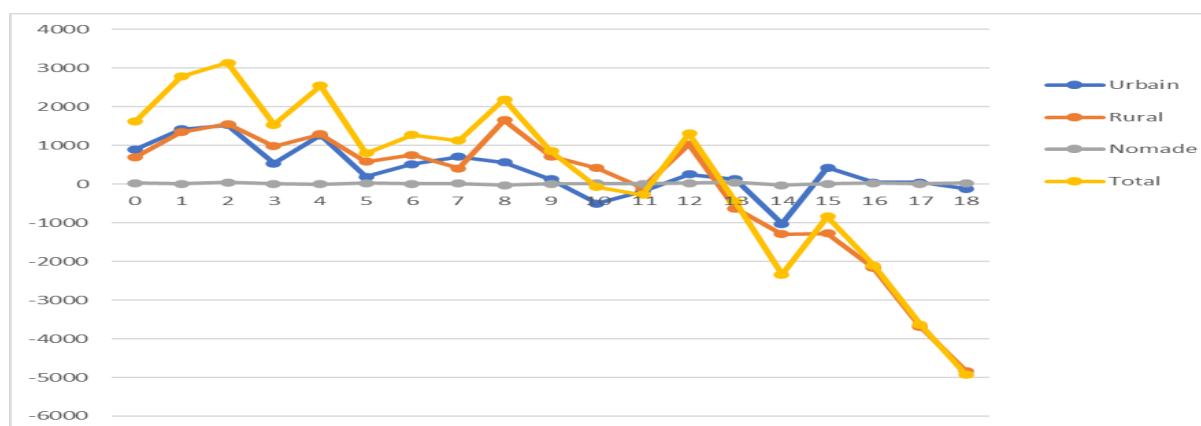
Source : RGPH 2023, ANSADE

Par rapport à l'âge, la comparaison des résultats au niveau du milieu urbain montre que quel que soit le groupe d'âge comparé au sein de la population des enfants de moins de 18 ans, l'effectif des garçons domine toujours celui des filles, excepté ceux âgés de 10 ans, 11 ans et 14 ans révolus dans le milieu urbain et ceux âgés de 11 ans, 13 ans à 17 ans révolus dans la zone rurale.

Au niveau du milieu rural, la dominance reste relativement dans la même allure qu'au niveau national (voir graphique ci-dessus.). Le nombre de garçons de moins de 11 ans domine le nombre de filles. Par contre, il y a plus de filles que de garçons dans la population des enfants ruraux âgés de 13 ans et plus.

La dominance inversée de l'effectif des filles dans le milieu rural à partir de 13 ans, se justifie, entre autres, par l'immigration vers les centres urbains, afin de se présenter à un travail ou à une formation. En effet, le milieu rural est caractérisé généralement par l'accentuation de la pauvreté, le manque d'une scolarisation complète et surtout le manque d'un marché du travail moderne, comparativement au milieu urbain.

Graphique 2-4 : Courbes des écarts entre les effectifs des garçons et ceux des filles suivant l'âge et par milieu de résidence



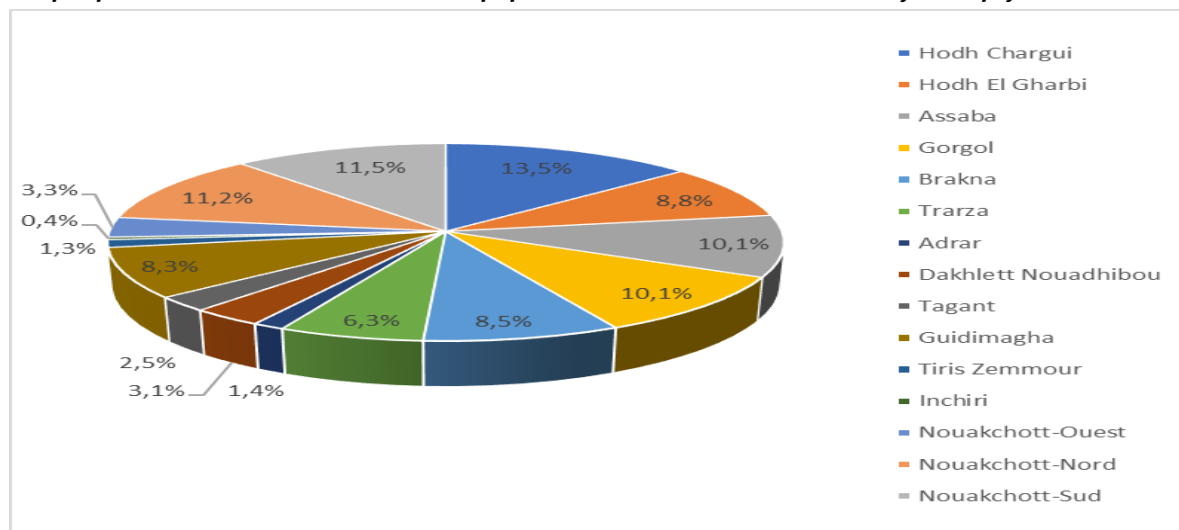
Source : RGPH 2023, ANSADE

Le graphique suivant donne la répartition de la population des enfants selon la région de résidence et le sexe, montre que la Wilaya de Hodh Chargui abrite le plus gros effectif d'enfants, soit 13,5% de la population totale des enfants. Elle est suivie par la Wilaya de Nouakchott-Sud et de Nouakchott-Nord avec

respectivement 11,5% et 11,2%. Avec 0,4% des enfants, la Wilaya d'Inchiri est la moins peuplée d'enfants.

Les autres Wilayas ont des proportions comprises entre 1,3% et 10,1%.

Graphique 2-5 : Distribution (en %) de la population des enfants selon les Wilayas du pays



Source : RGPH 2023, ANSADE

Par rapport aux Wilayas, la part des enfants de moins de 18 ans qui vivent dans des ménages dirigés par leurs parents directs (père ou mère) atteint 74% au niveau national. Cette variation connaît des disparités entre les Wilayas, le plus faible a été enregistré au Guidimakha avec 60,9% et le plus élevé (79,7%) dans la Wilaya du Tagant. Cependant la part de l'absence de parenté de l'enfant de moins de 18 ans atteint 0,7% au niveau national et elle passe de 0,4% en Gorgol et Tagant à 2,2% au Tiris Zemmour. Ainsi ceux qui vivent avec leurs grands-parents atteints 16% au niveau national.

Tableau 2-4 : Proportion (en %) des enfants de moins de 18 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Wilaya	Lien de parenté									
	Sans lien de parenté	Chef de ménage	Epouse/Epoux	Fils / Fille	Petit-fils / Petite-fille	Frère / Sœur	Nièce/Neveu	Beau-fils / Belle-fille	Autre parent	Total
Hodh Chargui	0,7	0,2	0,4	79,1	13,6	0,9	3,0	0,4	1,8	100,0
Hodh El Gharbi	0,9	0,1	0,4	78,0	14,6	0,7	3,1	0,4	1,8	100,0
Assaba	0,5	0,1	0,2	75,6	17,2	0,8	3,5	0,3	1,9	100,0
Gorgol	0,4	0,1	0,2	68,3	19,7	0,8	6,0	0,6	4,0	100,0
Brakna	0,5	0,1	0,1	71,8	19,9	0,7	3,7	0,4	2,9	100,0
Trarza	0,5	0,1	0,2	75,7	16,0	0,9	3,7	0,1	2,7	100,0
Wilaya	Lien de parenté									
	Sans lien de parenté	Chef de ménage	Epouse/Epoux	Fils / Fille	Petit-fils / Petite-fille	Frère / Sœur	Nièce/Neveu	Beau-fils / Belle-fille	Autre parent	Total
Adrar	0,7	0,0	0,2	69,5	21,4	0,5	4,1	0,1	3,4	100,0
Dakhlet Nouadhibou	1,0	0,1	0,1	77,4	12,3	0,9	3,6	0,1	4,6	100,0
Tagant	0,4	0,1	0,2	79,7	13,5	0,7	3,3	0,2	1,9	100,0
Guidimakha	0,9	0,1	0,3	60,9	18,6	1,1	10,4	1,0	6,7	100,0
Tiris Zemmour	2,2	0,1	0,1	75,5	13,4	0,8	4,6	0,1	3,3	100,0
Inchiri	1,0	0,0	0,1	73,9	15,4	0,5	3,9	0,0	5,1	100,0
Nouakchott-Ouest	1,4	0,1	0,1	74,3	13,4	1,0	5,0	0,2	4,5	100,0
Nouakchott-Nord	0,9	0,1	0,1	77,2	13,2	0,9	4,1	0,1	3,5	100,0
Nouakchott-Sud	0,7	0,0	0,1	73,4	15,0	0,9	5,0	0,1	4,4	100,0
Nouakchott	1,1	0,1	0,1	75,0	13,9	0,9	4,7	0,1	4,1	100,0
Total	0,7	0,1	0,2	74,0	16,0	0,8	4,6	0,4	3,3	100,0

Source : RGPH 2023, ANSADE

Par rapport au sexe, seules trois Wilayas ont une population majoritairement féminine (Assaba, Hodh Chargui et Hodh El Gharbi). Partout ailleurs la population des enfants est à dominance masculine, les Wilayas de l'Inchiri, Triris Zemmour et Dakhlet Nouadhibou se détachant nettement du lot avec respectivement 109,4, 105,9 et 104,5 garçons pour 100 filles. Toutefois, ces trois Wilayas, sont très affectées par les mouvements migratoires et de main d'œuvres, ou l'économie de la zone repose essentiellement sur les ressources minières et la pêche. Ces atouts contribuent à attirer la population d'âge actif notamment du sexe masculin. La capitale Nouakchott, divisée en trois Wilayas, montre un léger excédent masculin dans toutes ses parties,

Tableau 2-5: Répartition (en %) de la population résidente âgée de moins de 18 ans par Wilaya de résidence selon le sexe

Wilaya	Masculin	Féminin	Ensemble	Proportion dans la population des enfants (%)	Proportion dans la population totale (%)	Rapport de Masculinité (%)
Hodh Chargui	163337	164995	328332	13,7	6,7	99,0
Hodh El Gharbi	106178	107183	213361	8,9	4,3	99,1
Assaba	121660	123037	244697	10,2	5,0	98,9
Gorgol	122927	120209	243135	10,1	4,9	102,3
Brakna	103004	102328	205332	8,6	4,2	100,7
Trarza	76103	73670	149773	6,2	3,0	103,3
Adrar	16530	16101	32631	1,4	0,7	102,7
NDB	37155	35557	72711	3,0	1,5	104,5
Tagant	29894	29268	59161	2,5	1,2	102,1
Guidimakha	100042	99543	199585	8,3	4,1	100,5
Tiris Zemmour	15190	14348	29538	1,2	0,6	105,9
Inchiri	5077	4642	9719	0,4	0,2	109,4
Nouakchott- Ouest	38473	37657	76130	3,2	1,5	102,2
Nouakchott- Nord	133346	131972	265318	11,1	5,4	101,0
Nouakchott- Sud	135300	134237	269537	11,2	5,5	100,8
Mauritanie	2375471	2552062	4927532	---	100,0	93,1

Source : RGPH 2023, ANSADE

2.6 La petite enfance (de 0 à 4 ans)

2.6.1 Enfants d'âge vaccinal selon le milieu de résidence

L'analyse du tableau ci-dessous révèle que la population vaccinale représente 14,2 % de la population totale. Cette proportion varie selon le milieu de résidence : elle est de 6,7 % en milieu urbain et de 7,5 % en milieu rural. L'analyse différentielle par sexe met en évidence une légère prédominance des garçons par rapport aux filles, et ce, quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, les garçons représentent 3,4% contre 3,3% de filles, tandis qu'en milieu rural, ces proportions sont respectivement 3,8% 3,7%.

Tableau 2-6 : Effectif et poids des enfants (0-4 ans) par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Population vaccinale					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	Effectif	Poids
Urbain	166 947	3,4	161 301	3,3	328 248	6,7
Rural	188 361	3,8	182 469	3,7	370 829	7,5
Total	356 790	7,2	345 166	7,0	701 956	14,2

Source : RGPH 2023, ANSADE

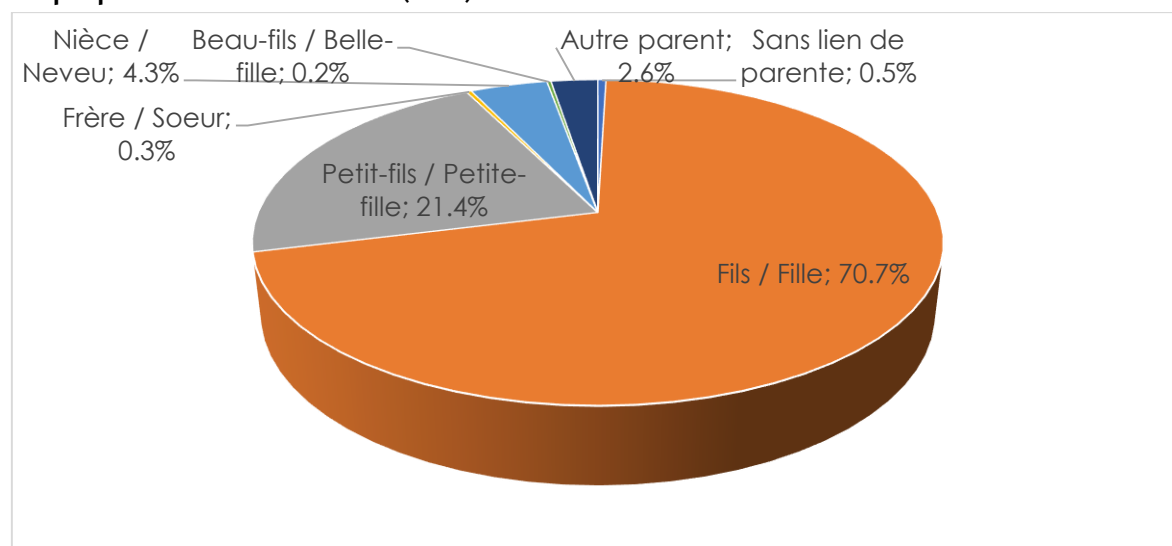
Vu la vulnérabilité de cette couche de la population et son poids important, il est essentiel d'évoquer certaines caractéristiques démographiques de celle-ci, afin d'identifier dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent élaborer des stratégies adéquates susceptibles à répondre d'une façon efficiente à leur profil démographique. En particulier, l'accent sera mis dans cette section sur le milieu familial où les enfants de moins de 5 ans vivent.

L'analyse du graphique ci-dessus nous montre dans l'ensemble qu'environ les deux tiers des enfants de moins de 5 ans (70,7%) bénéficient de la tutelle directe de l'un de ses parents (père ou mère directe). Cependant, 0,5% des enfants de cet âge vivent dans des ménages sans aucun lien de parenté avec leurs chefs.

La répartition de cette strate de la population selon le lien de parenté avec le chef du ménage indique que 21,4% de celle-ci vivent avec leurs grands-pères ou leurs grandes mères. Ainsi que 0,3% vit dans des

ménages dirigés par les frères ou les sœurs des enfants et 4,3% vivent avec leurs oncles. Alors que 2,6% vivent sous la tutelle de l'un des parents lointains et 0,2% vit dans des ménages dirigés par un beau père ou une belle mère.

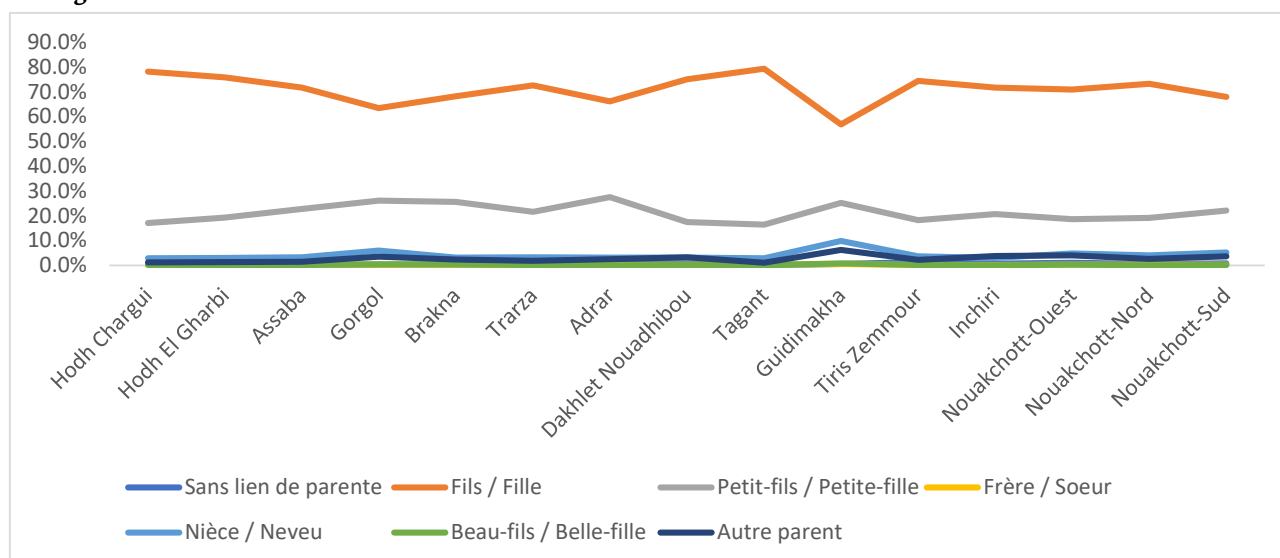
Graphique 2-6 : Contexte familial (en %) des enfants de moins de 5 ans



Source : RGPH 2023, ANSADE

Par rapport aux Wilayas, la part des enfants de moins de 5 ans qui vivent dans des ménages dirigés par leurs parents directs (père ou mère), passe d'environ 97,4% au Tagant à 56,8% au Guidimakha. Cependant la part de l'absence de parenté de l'enfant de moins de 5 ans avec le CM passe de 0,2% en Gorgol, Brakna et Tagant à 1,3% au Tiris Zemmour. Ces différences interrégionales sont à l'origine dues à une combinaison de raisons à la fois socioculturelles et socioéconomiques spécifiques à chaque Wilaya du pays.

Graphique 2-7 : Proportion (%) des enfants de moins de 5 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage



Source : RGPH 2023, ANSADE

2.7 Mortalité infanto-juvénile

Les indicateurs utilisés ici sont calculés à partir des informations tirées du RGPH-5 sur les probabilités à la naissance de décéder, avant d'atteindre le premier anniversaire, le cinquième anniversaire, etc. selon les définitions suivantes :

- ▶ **Quotient de mortalité infantile (1q0)** : mesure, à la naissance, la probabilité de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire (le terme taux de mortalité infantile sera aussi utilisé pour désigner le quotient de mortalité infantile) ;
- ▶ **Quotient de mortalité juvénile (4q1)** : mesure, chez les enfants âgés d'un an exact, la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire ;
- ▶ **Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)** : mesure, à la naissance, la probabilité de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire.

Cependant, l'estimation de la mortalité à partir de la déclaration des naissances présente à la fois des limites d'ordre méthodologique et des risques d'erreurs d'enregistrement. La collecte des informations auprès des ménages à la période de dénombrement, conjuguée avec les habitudes de la population, ne facilite pas l'obtention d'informations exhaustives sur la survie ou le décès d'enfants.

Les indicateurs de mortalité infantile étant abordés et analysés d'une façon exhaustive dans le rapport sur la mortalité, on se limitera donc à une appréciation générale des indicateurs clés de la mortalité des enfants.

Les résultats du RGPH-5 indiquent que sur 1 000 naissances vivantes, 46 décèdent avant d’atteindre leur cinquième anniversaire, dont 33 avant d’atteindre leur premier anniversaire.

En tenant compte du milieu de résidence, sur 1000 naissances vivantes en milieu rural, 50 enfants décèdent avant d’atteindre leur cinquième anniversaire, dont 35 avant leur premier anniversaire. Au niveau des ruraux sédentaires, sur 1000 naissances vivantes, 43 décèdent avant d’atteindre leur cinquième anniversaire dont 31 enfants avant leur premier anniversaire.

Tableau 2-7 : Les indicateurs de la mortalité (en ‰) par sexe, Wilaya et milieu d’éducation de la mère

Niveau de désagrégation	0Q1 (‰)	0Q5 (‰)
Sexe		
Masculin	34	47
Féminin	32	46
Wilaya		
Hodh Chargui	42	61
Hodh El Gharbi	34	48
Assaba	39	56
Gorgol	40	57
Brakna	32	43
Trarza	28	37
Adrar	36	51
Dakhlet Nouadhibou	32	45
Tagant	39	56
Guidimakha	41	60
Tiris Zemmour	24	31
Inchiri	32	44
Nouakchott-Ouest	14	17
Nouakchott-Nord	27	35
Nouakchott-Sud	27	36
Milieu		
Urbain	31	43
Rural	35	50
Total	33	46

Source : RGPH 2023, ANSADE

3 SCOLARISATION DES ENFANTS ET JEUNES

3.1 Enfants d'âge préscolaire

L'âge préscolaire correspond à la tranche d'âge des enfants de 3 à 5 ans, c'est-à-dire ceux en âge de fréquenter l'école maternelle. Comme le montre le tableau 3-3, cette population représente un effectif total de 709 500 enfants, soit 16,8 % de l'ensemble des enfants.

Les données du tableau révèlent ci-dessous une situation préoccupante en matière d'accès à l'éducation pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. À l'échelle nationale, 67% des enfants de cette tranche d'âge ne fréquentent aucune structure éducative, qu'elle soit formelle ou religieuse. Seuls 5,8% sont inscrits dans une école formelle, tandis que 27,2% fréquentent une école Coranique ou Mahadra, ce qui souligne le rôle important de l'enseignement religieux informel dans l'encadrement des jeunes enfants.

L'analyse selon le milieu de résidence met en évidence de fortes disparités territoriales. En milieu rural, la non-fréquentation atteint 70,4%, contre 62,9% en zone urbaine. L'accès à l'école formelle reste marginal dans les deux contextes (environ 6%), mais les Mahadras sont plus fréquentées en zone urbaine (31,1%) qu'en zone rurale (23,9%). Cela peut refléter à la fois une offre plus développée en ville et une demande sociale différente selon les milieux.

En ce qui concerne le sexe de l'enfant, les écarts sont relativement faibles. Les garçons sont légèrement plus nombreux à être non scolarisés (68,1%) par rapport aux filles (65,2 %), tandis que la fréquentation de l'école formelle est identique pour les deux sexes (5,8%). En revanche, les filles sont un peu plus représentées dans les Mahadras (28,9% contre 26,1% chez les garçons), ce qui pourrait refléter une acceptabilité plus grande de l'éducation religieuse pour les filles dans certaines communautés.

Tableau 3-1 : Taux de fréquentation (en %) des enfants de 3-5 ans selon le milieu de résidence et le sexe

Enfants (3 à 5 ans)		Ne fréquente pas	Fréquente école formelle	Couranique ou Mahadra	Total
Milieu de résidence	Urbain	62,9	6,0	31,1	100,0
	Rural	70,4	5,7	23,9	100,0
Sexe de l'enfant	Masculin	68,1	5,8	26,1	100,0
	Féminin	65,2	5,8	28,9	100,0
National		67,0	5,8	27,2	100,0

3.2 L'Education un droit fondamental pour l'enfant

L'éducation est un droit essentiel de l'enfant, notamment quand il atteint l'âge d'apprendre et de comprendre, afin de le préparer à une vie digne dans la société. Par conséquent, cette section sera consacrée à l'analyse des résultats du RGPH-5 sur la scolarisation des enfants de 5 à 14 ans.

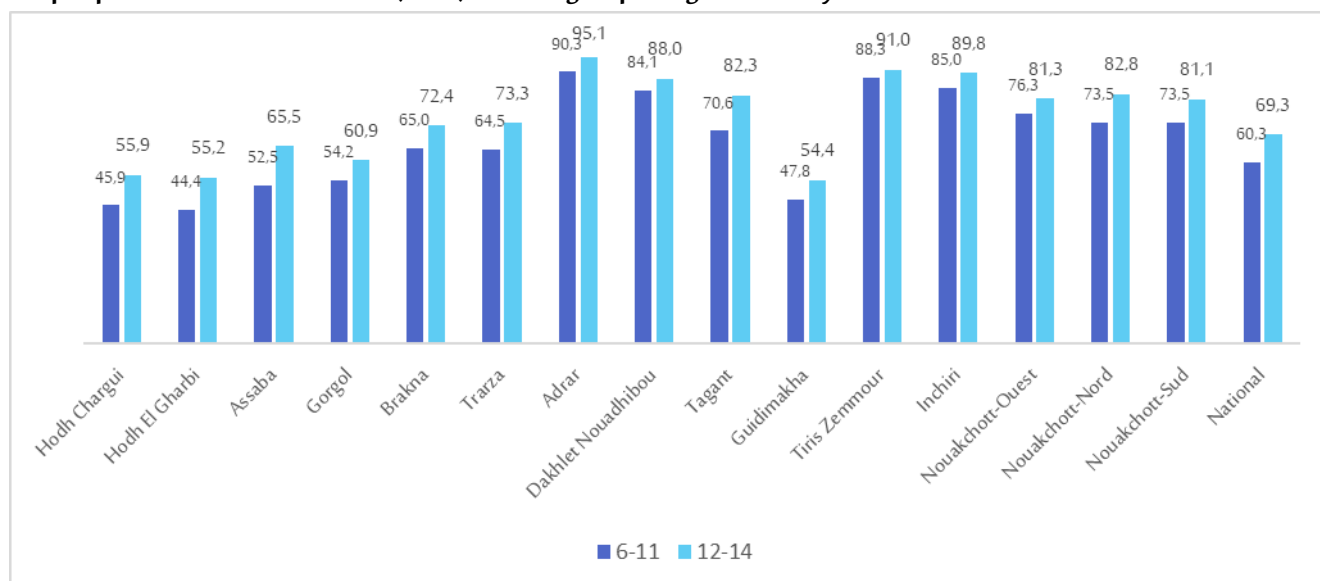
Les résultats du RGPH 2023 ont dénombré 75 292 garçons et 74 490 filles à l'âge de 5 ans dans la population mauritanienne, soit 149 782 enfants de cet âge.

D'autre part, les enfants âgés de 5 ans représentent 7,3% de la population des enfants de moins de 15 ans en 2023, 6,2% de celle des enfants de moins de 18 ans et 3% de l'ensemble de la population nationale (*cf. tableau A1, en annexes*). Les garçons de cette couche de la population dominent les filles avec un rapport de masculinité de 101,1%.

3.2.1 Taux de scolarité selon le groupe d'âge et la Wilaya

Il ressort des analyses du graphique ci-dessous que le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est 60,3% au niveau national. En effet, ce taux varie selon les Wilayas passant d'un minimum de 44,4% au Hodh El Gharbi à un maximum de 90,3% à Adrar. Quant aux enfants âgés de 12-14 ans ce taux atteint 69,3% au niveau national. Les mêmes tendances sont observables entre Wilaya, ou le plus bas est enregistré à Hodh El Gharbi (53,2%) et le plus élevé à Adrar (95,1%).

Graphique 3-1 : Taux de scolarité (en %) selon le groupe d'âge et la Wilaya



Source : RGPH 2023, ANSADE

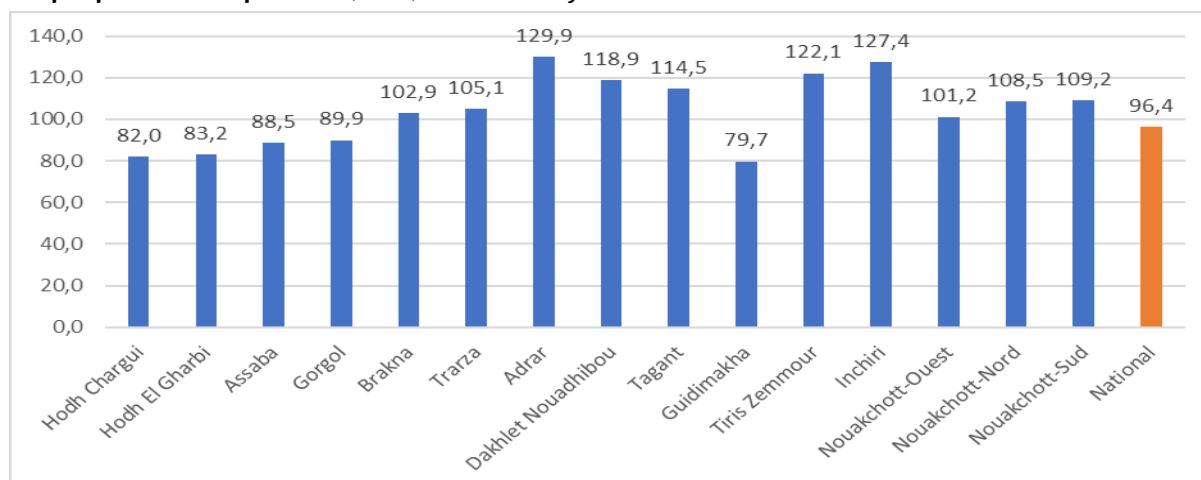
3.3 Niveau de la scolarisation dans le primaire

3.3.1 Taux brut de scolarisation dans le primaire

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire, est le pourcentage de la population scolaire de ce cycle d'études dans la population 6-11 ans. Dans l'ensemble du pays le TBS est d'un niveau appréciable (96,4%).

La disparité entre les sexes est perceptible : on a 92,0% pour les garçons contre 100,8% pour les filles. Ce déséquilibre sexuel persiste quel que soit le milieu de résidence considéré (cf. *tableau 3-1 ci-après*).

Graphique 3-2 : TBS primaire (en %) selon la Wilaya de résidence



Source : RGPH 2023, ANSADE

Au niveau national, la distribution par région des niveaux de scolarisation (TBS au primaire), met en évidence une nette domination de la Wilaya de l'Adrar sur les autres Wilayas. Ainsi, dans l'ensemble du pays et pour les deux sexes réunis, le TBS à Adrar s'élève à 129,9% contre 127,4% pour le poursuivant immédiat (région de l'Inchiri). Quel que soit le sexe considéré, on observe la même tendance. Les plus faibles TBS au primaire sont enregistrés par les régions de Hodh Chargui (82,0%) et de Guidimakha (79,7%). En effet, les Wilayas pastorales abritant plus de nomades et plus de sédentaires ruraux (Hodh Chargui, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol et Guidimakha) affichent des TBS moins importants que le niveau national. Néanmoins, les autres Wilayas comptant moins de nomades et plus urbanisées se caractérisent par des TBS relativement plus élevés.

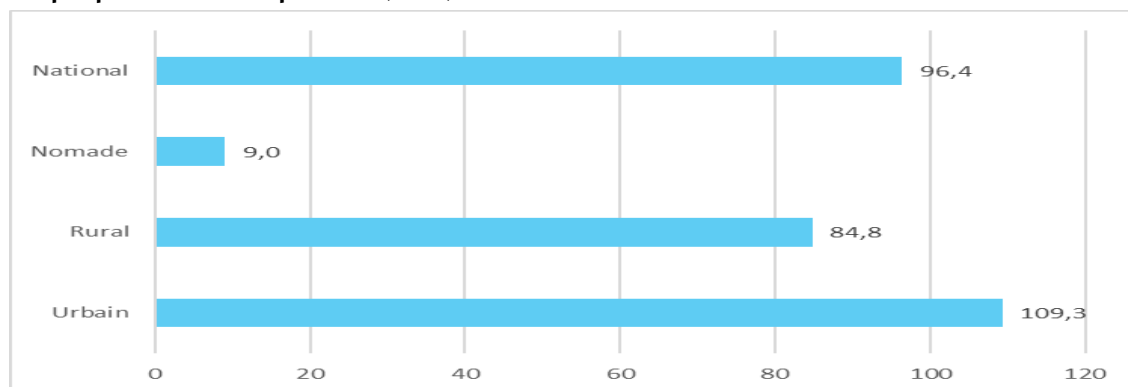
Tableau 3-2 : Taux brut de scolarisation au primaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe

Wilaya	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Hodh Chargui	77,4	86,6	82,0
Hodh El Gharbi	74,5	91,8	83,2
Assaba	84,1	93,0	88,5
Gorgol	83,5	96,4	89,9
Brakna	96,9	108,8	102,9
Trarza	100,5	109,8	105,1
Adrar	129,9	130,0	129,9
Dakhlet Nouadhibou	118,8	119,1	118,9
Tagant	111,7	117,4	114,5
Guidimakha	74,9	84,5	79,7
Tiris Zemmour	123,8	120,5	122,1
Inchiri	128,9	126,0	127,4
Nouakchott-Ouest	100,0	102,5	101,2
Nouakchott-Nord	106,3	110,7	108,5
Nouakchott-Sud	106,3	112,0	109,2
Urbain	106,0	112,6	109,3
Rural	79,4	90,1	84,8
Nomade	10,9	7,1	9,0
National	92,0	100,8	96,4

Source : RGPH 2023, ANSADE

Le graphique ci-dessous met en évidence de disparités importantes entre les milieux de résidence : en milieu urbain le TBS se chiffre à 109,3% 84,8% en milieu rural et seulement 9,0% dans le milieu nomade. Ce déséquilibre urbain/rural/nomade subsiste quel que soit le sexe considéré.

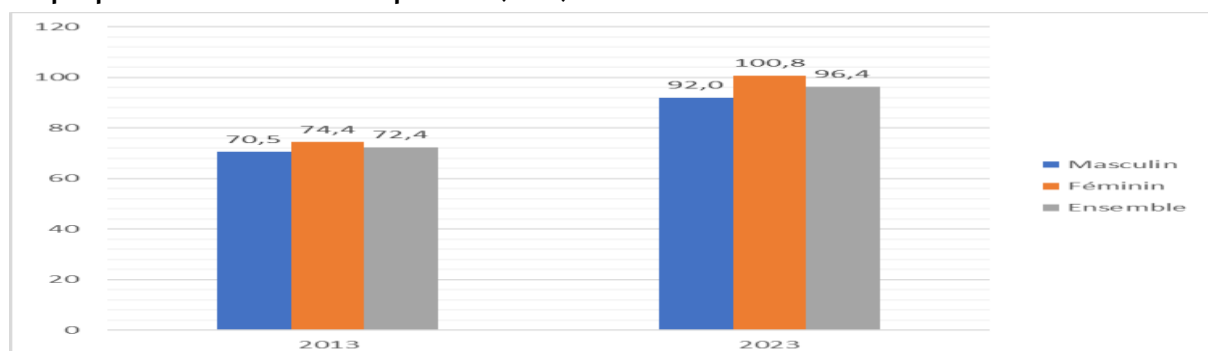
Graphique 3-3 : TBS du primaire (en %) selon le mode et le milieu de résidence



Source : RGPH 2023, ANSADE

La comparaison des taux bruts de scolarisation (TBS) primaire selon les résultats des RGPH 2013 et 2023 montre une évolution croissante indépendamment du sexe. Il passe de 72,4% en 2013 à 96,4% en 2023 au niveau national. Ainsi, il passe de 70,5% en 2013 à 92,0% en 2023 pour les garçons et de 72,4% en 2013 à 96,4% pour les filles comme indiqué explicitement sur le graphique ci-dessous.

Graphique 3-4 : Evolution du TBS primaire (en %) entre 2013 à 2023



Sources : ANSADE, RGPHs 2013 et 2023

3.3.2 Taux net de scolarisation dans le primaire

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire est le pourcentage de la population scolaire âgée de 6- 11 ans de ce cycle d'études dans la population des 6-11 ans. Au niveau national, le TNS au primaire s'élève à

56,4%. Il subsiste un écart entre les sexes : chez les garçons le TNS se chiffre à 54,6% contre 58,1% chez les filles, voir tableau 5-13. Du point de vue milieu de résidence on note également un écart urbain/rural et nomade qui est encore plus élevé. En milieu urbain le TNS atteint 69,4% contre 47,8% en milieu rural et 2,3%. Ce déséquilibre par milieu persiste quel que soit le sexe considéré.

Au niveau national et pour les deux sexes réunis, la distribution des niveaux de scolarisation (TNS au primaire), met en évidence la nette domination de la Wilaya de l'Adrar (85,7%) sur les autres régions. La région de Tiris Zemmour qui vient immédiatement après enregistre un TNS au primaire de 84,4%. Le plus faible TNS revient à Hodh Chargui (42,1%). Quel que soit le sexe considéré, on observe la même tendance, tant au niveau national que dans les milieux de résidence.

Tableau 3-3 : Taux net de scolarisation au primaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe

Wilaya	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Hodh Chargui	41,8	42,3	42,1
Hodh El Gharbi	40,0	44,7	42,4
Assaba	47,7	50,4	49,0
Gorgol	47,8	54,1	51,0
Brakna	58,7	64,5	61,6
Trarza	60,1	63,5	61,8
Adrar	85,9	85,6	85,7
Dakhlet Nouadhibou	77,0	80,1	78,5
Tagant	65,7	67,6	66,7
Guidimakha	41,9	46,5	44,2
Tiris Zemmour	83,9	85,0	84,4
Inchiri	81,2	82,4	81,8
Nouakchott-Ouest	67,0	69,0	68,0
Nouakchott-Nord	67,5	70,2	68,8
Nouakchott-Sud	65,5	69,7	67,6
Urbain	65,5	69,4	67,4
Rural	44,8	47,8	46,3
Nomade	4,3	2,3	3,3
National	54,6	58,1	56,4

Source : RGPH 2023, ANSADE

3.4 Niveau de la scolarisation dans le secondaire

3.4.1 Taux brut de scolarisation dans le secondaire

Par rapport au TBS secondaire, l'analyse des résultats montre des constats similaires à ceux du TBS primaire.

Les résultats indiquent qu'il est de 36,7% au niveau national. Selon le sexe, il est de 33,3% chez les garçons contre 40,1% chez les filles. Selon le milieu de résidence, il est de 55,8% pour l'urbain contre 15,3% pour le rural, tandis qu'il est seulement de 1,2% au niveau des nomades. Ainsi, les écarts sont importants entre les différentes Wilayas : le TBS secondaire varie de 13,9% au Hodh Chargui à 62,1% à Nouakchott-Nord.

Tableau 3-4 : Taux brut de scolarisation au secondaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe

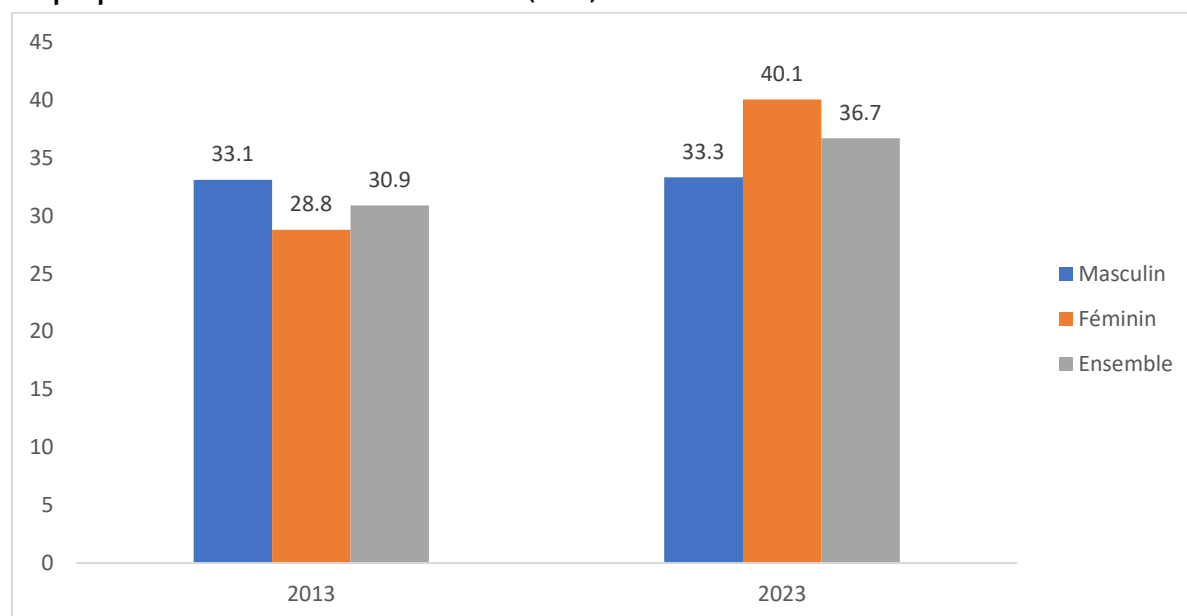
Wilaya	Masculin	Féminin	Total
Hodh Chargui	12,2	15,6	13,9
Hodh El Gharbi	14,3	22,1	18,2
Assaba	18,6	25,3	22,0
Gorgol	21,0	26,7	23,8
Brakna	29,3	39,9	34,6
Trarza	35,2	46,3	40,8
Adrar	54,2	61,5	57,8
Dakhlet Nouadhibou	52,0	64,1	58,1
Téagant	34,5	38,9	36,7
Guidimakha	19,4	20,7	20,1
Tiris Zemmour	56,5	64,3	60,4
Inchiri	52,4	65,5	58,9
Nouakchott-Ouest	71,8	75,3	73,6
Nouakchott-Nord	57,4	66,9	62,1
Nouakchott-Sud	52,7	65,4	59,1
Urbain	49,6	62,0	55,8
Rural	14,5	16,1	15,3
Nomade	1,2	1,2	1,2
National	33,3	40,1	36,7

Source : RGPHs 2023-2023, ANSADE

La comparaison du TBS secondaire entre 2013 et 2023 selon les résultats des RGPHs indique une évolution positive (Six points en 10 ans). Il passe de 30,9% en 2013 à 36,7% en 2023 au niveau national. Selon le sexe,

on note 33,1% en 2013 et 33,1% en 2023 pour les garçons et 28,8% en 2013 à 40,1% pour les filles (*cf. le graphique ci-contre*).

Graphique 3-5 : Evolution du TBS secondaire (en %) entre 2013 à 2023



Sources : RGPHs 2013-2023, ANSADE

3.4.2 Taux net de scolarisation dans le secondaire

L'analyse du TNS secondaire montre qu'il est de 24,5% au niveau national. Il montre des disparités plus ou moins importantes, selon le sexe : passant de 22,8% pour les garçons à 26,1% pour les filles, selon le milieu de résidence : passant de 37,1% pour l'urbain à 10,3% pour le rural puis à seulement 0,5% pour les nomades, selon les Wilayas : passant de 9,2% au Hodh Chargui à 49,7% à Nouakchott-Ouest.

Tableau 3-5 : Taux net de scolarisation au secondaire (en %) par Wilaya selon le milieu de résidence et le sexe

Wilaya	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Hodh Chargui	8,5	10,0	9,2
Hodh El Gharbi	9,9	13,6	11,8
Assaba	13,1	16,1	14,6
Gorgol	14,0	17,4	15,7
Brakna	21,0	26,6	23,8
Trarza	24,8	29,9	27,3
Adrar	41,2	43,7	42,4
Dakhlet Nouadhibou	36,3	44,6	40,4
Tagant	24,3	25,0	24,7
Guidimakha	13,1	13,8	13,4
Tiris Zemmour	39,4	46,2	42,8
Inchiri	37,9	44,5	41,2
Nouakchott-Ouest	48,1	51,3	49,7
Nouakchott-Nord	39,2	43,8	41,5
Nouakchott-Sud	34,1	41,1	37,6
Urbain	33,7	40,4	37,1
Rural	10,1	10,6	10,3
Nomade	0,5	0,6	0,5
National	22,8	26,1	24,5

Source : RGPH 2023, ANSADE

4 ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DIFFICILES

4.1 Enfants

4.1.1 Travail des enfants

Le travail des enfants en Mauritanie s'inscrit historiquement dans un cadre social et éducatif. Dans la société traditionnelle, il servait d'outil d'apprentissage, d'intégration sociale et de préparation à la vie adulte. Les jeunes garçons étaient initiés à l'endurance physique et morale, tandis que les filles se préparaient à leur futur rôle domestique. Ce processus faisait partie intégrante de la socialisation et du maintien des structures communautaires.

Cependant, les profondes transformations économiques, sociales et culturelles qu'a connues le pays ont profondément modifié la nature et les finalités de ces pratiques. Le travail des enfants s'est diversifié, adoptant parfois des formes nuisibles à leur santé, à leur développement personnel et à leur éducation. Certaines tâches confiées aux enfants ne correspondent plus à leur âge ni à leurs capacités, se faisant au détriment de leur scolarisation et de leur bien-être.

Aujourd'hui, les enfants sont impliqués dans des activités économiques plus exigeantes, y compris des formes de travail salarié ou informel parfois dangereuses. Le relâchement des solidarités traditionnelles et le manque de dispositifs de régulation ont accru les risques d'abus et d'exploitation.

Il est donc essentiel de distinguer le travail considéré comme formateur (notamment lorsqu'il est compatible avec la scolarité) du travail nuisible, relevant de l'exploitation économique ou de mauvais traitements. Cette distinction est d'autant plus importante que le travail des enfants, en perdant sa fonction initiale de transmission de valeurs, tend de plus en plus à répondre à des logiques économiques précaires.

Les données du RGPH 2023, bien que limitées sur certains aspects (temps de travail, conditions, enfants de moins de 10 ans, etc.), permettent d'identifier les enfants travailleurs de moins de 15 ans et les secteurs dans lesquels ils sont actifs. Elles offrent ainsi un aperçu utile pour comprendre l'ampleur du phénomène, même si une analyse complète exigerait des enquêtes plus spécialisées.

Enfin, il convient de souligner que la méthode de collecte du RGPH repose sur une déclaration directe de la situation professionnelle, sans recoupement par des questions détaillées comme dans les enquêtes emploi. Cela peut entraîner une certaine subjectivité dans le classement des enfants par statut d'activité.

4.1.2 Enfants ni en formation ni en emploi

Le tableau ci-dessous présente la répartition des enfants âgés de 10 à 17 ans qui ne sont ni en formation formelle ou non formelle, ni en emploi, selon leur milieu de résidence (urbain, rural ou nomade). Au niveau national, 2,9 % des enfants de cette tranche d'âge se trouvent dans cette situation d'exclusion éducative et professionnelle, soit un total de 28 830 enfants. Si ce pourcentage peut sembler faible, il masque en réalité une problématique importante en termes d'intégration scolaire et économique des jeunes.

La répartition par milieu de résidence révèle des disparités notables. En milieu urbain, 2,2 % des enfants sont concernés (11 633 enfants), ce qui traduit une meilleure couverture des services éducatifs et des opportunités d'emploi. En revanche, le milieu rural enregistre un taux plus élevé d'exclusion (3,6 %, soit 17 187 enfants), soulignant une vulnérabilité accrue liée à un accès plus limité à l'éducation et à l'emploi. Enfin, le milieu nomade affiche un taux d'exclusion très faible (0,3 %, soit 10 enfants), mais ce chiffre doit être interprété avec prudence en raison du faible effectif total recensé (3 331 enfants) et des difficultés potentielles de collecte de données auprès de populations mobiles.

Ces données mettent en évidence l'importance d'adapter les politiques publiques aux spécificités territoriales afin de garantir à chaque enfant un accès équitable à l'éducation ou à l'insertion professionnelle, notamment dans les zones rurales.

Tableau 4-1 : Répartition (en %) des enfants âgés entre 10 et 17 ans ni en formation formelle ou non formelle ni en emploi par Milieu de résidence

Milieu	Ni en formation formelle ou informelle et ni en emploi			
	Non		Oui	
Urbain	97,8	509971	2,2	11633
Rural	96,4	464959	3,6	17187
Nomade	99,7	3321	0,3	10
Ensemble	97,1	978251	2,9	28830

Source : RGPH 2023, ANSADE

Le tableau suivant présente la répartition en pourcentage et en effectifs des enfants âgés de 10 à 17 ans, par Wilaya de résidence, selon qu'ils ne sont ni en formation formelle ou non formelle, ni en emploi. L'objectif est d'identifier les zones où les jeunes sont les plus exposés à la déscolarisation et à l'inactivité.

Certaines wilayas comme **Hodh Chargui (4,7 %)**, **Assaba (4,5 %)**, et **Hodh El Gharbi (3,4 %)** affichent des proportions nettement supérieures à la moyenne nationale (2,9 %) d'enfants hors du système éducatif et du marché du travail. Cela reflète probablement des difficultés d'accès à l'éducation et à des opportunités économiques dans les zones rurales et périphériques.

Des wilayas comme **Inchiri (1,0 %)**, **Nouakchott-Ouest (1,2 %)**, **Adrar** et **Guidimakha (1,4 %)** présentent les taux les plus faibles d'enfants en situation de déscolarisation et d'inactivité. Ces chiffres peuvent s'expliquer par une meilleure couverture scolaire dans les zones urbaines (Nouakchott) ou par une population plus restreinte permettant un meilleur suivi.

Au niveau national, **2,9 % des enfants de 10 à 17 ans, soit 28 830 enfants, ne sont ni en formation formelle ou informelle, ni en emploi**, ce qui constitue un enjeu social majeur. Cette frange de la jeunesse est particulièrement vulnérable au décrochage durable, au travail informel ou à la marginalisation, appelant à des politiques ciblées d'insertion scolaire et professionnelle.

Tableau 4-2 : Répartition (en %) des enfants âgés entre 10 et 17 ans ni en formation formelle ou non formelle ni en emploi par Wilaya de résidence

Wilaya	Ni en formation formelle ou informelle et ni en emploi			
	Non		Oui	
Hodh Chargui	95,3	122218	4,7	6056
Hodh El Gharbi	96,6	82730	3,4	2914
Assaba	95,5	96093	4,5	4528
Gorgol	98,1	99465	1,9	1929
Brakna	96,9	82668	3,1	2657
Trarza	96,9	64312	3,1	2075
Adrar	98,6	14230	1,4	195
Dakhlet Nouadhibou	98,5	31238	1,5	476
Tagant	98,3	23943	1,7	415
Guidimakha	98,6	82012	1,4	1182
Tiris Zemmour	96,9	12038	3,1	391
Inchiri	99,0	4331	1,0	44
Nouakchott-Ouest	98,8	33016	1,2	403
Nouakchott-Nord	97,7	113544	2,3	2715
Nouakchott-Sud	97,6	116414	2,4	2848
Total	97,1	978251	2,9	28830

4.1.3 Mariage des enfants

Avant d'attaquer l'analyse du profil des adolescents mauritaniens, l'accent sera mis sur la situation matrimoniale de cette catégorie d'âge, notamment les adolescentes. En effet, les traditions mauritaniennes dans le temps optent pour le mariage des jeunes filles à un âge précoce. Cette tradition demeure persistante, malgré les efforts fournis par les autorités administratives et la société civile, afin de combattre ce phénomène.

4.1.4 Etat matrimonial des jeunes filles

Le mariage des enfants en Mauritanie a enregistré un recul entre 2013 et 2023, notamment grâce à la progression de la scolarisation des jeunes filles. Toutefois, le mariage des enfants demeure une réalité, même si sa prévalence reste relativement faible. Entre 2013 et 2023, la proportion de filles de moins de 15 ans déjà mariées se situe entre 6 % et 8 %.

Les résultats du RGPH 2023 indiquent que 0,7 % des filles en âge de scolarité obligatoire (10 à 14 ans) sont mariées au niveau national. Ce constat est plus répandu dans la population nomade avec un taux de 8%, puis dans le milieu rural avec un taux de 6,4%. Les urbains sont plus modérés avec un taux de 2,6%. Il est avéré par conséquent que la précocité de la nuptialité ou du mariage affectent davantage plus les filles nomades et rurales que les filles urbaines (*voir tableau 4.3 ci-après*).

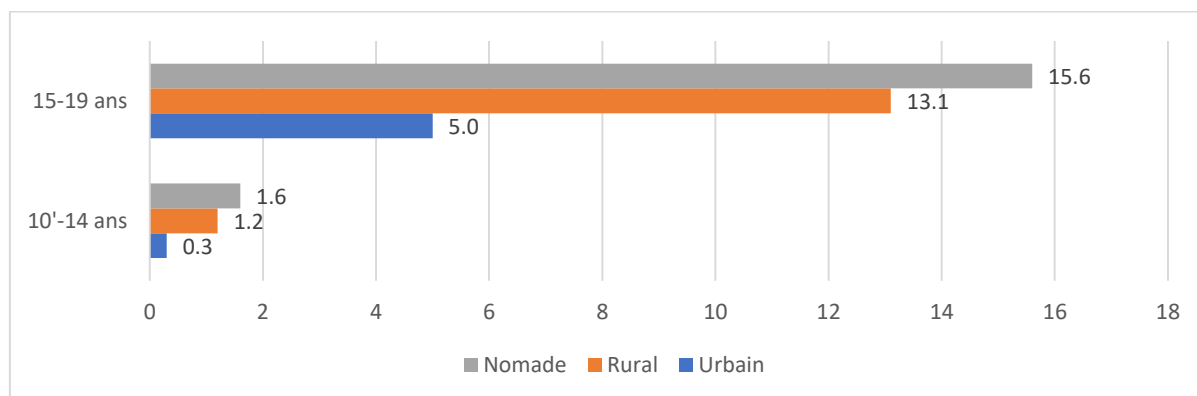
Tableau 4-3 : Répartition des Jeunes filles (en %) selon le statut matrimonial par milieu de résidence et groupe d'âges

Situation matrimonial	10-14				15-19				Total		
	Urbain	Rural	Nomade	Total	Urbain	Rural	Nomade	Total	Urbain	Rural	Nomade
Célibataire	99,7	98,7	98,3	99,2	94,2	85,9	83,4	90,5	97	93,1	91,4
Marié(e)	0,3	1,2	1,6	0,7	5,0	13,1	15,6	8,7	2,6	6,4	8,0
Divorcé(e)	0,0	0,1	0,1	0,1	0,7	0,9	1,0	0,8	0,4	0,4	0,5
Veuf(ve)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total non Célibataire (%)	0,3	1,3	1,7	0,8	5,7	14,0	16,7	9,5	3,0	6,8	8,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2023, ANSADE

De façon générale, le mariage des jeunes filles âgées de 10 à 19 ans apparaît, à tous les âges, plus intense en milieux nomade et rural qu'en zone urbaine. Les variations selon le milieu de résidence tendent à se réduire avec l'élévation de l'âge comme on peut le noter à travers *le graphique 4.1 ci-suitant*.

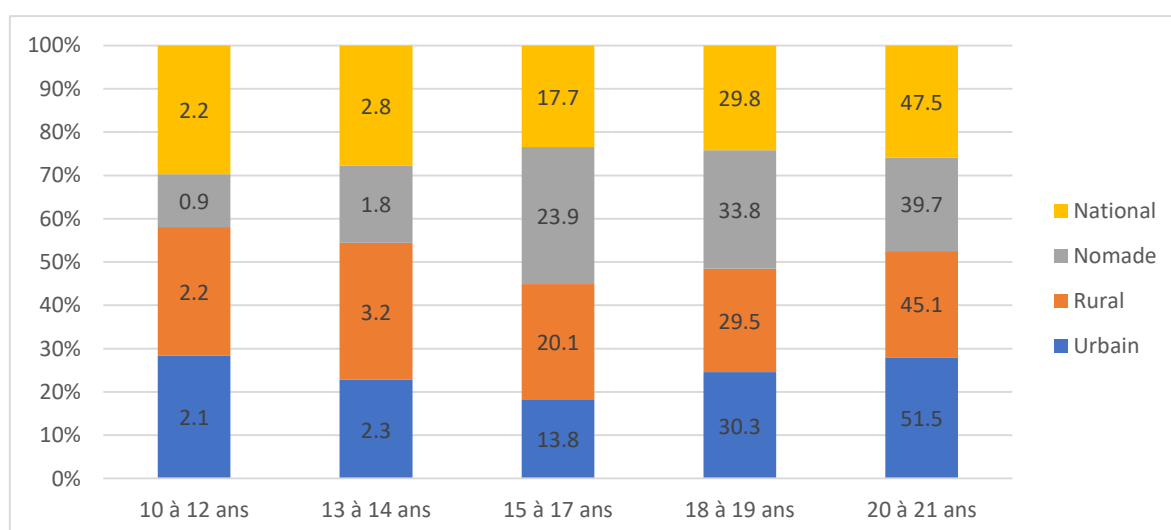
Graphique 4-1 : Proportion (en %) des filles âgées de 10 à 19 ans mariées selon l'âge et par milieu de résidence



Source : RGPH 2023, ANSADE

L'examen du graphique ci-dessous par rapport à la répartition des naissances des 12 derniers mois selon l'âge de la fille mère, nous montrent d'une part l'importante des filles (2,2%) a donné naissance prématurément avant l'âge de 13 ans. Cette part est presque la même pour les filles sédentaires (urbaines et rurales). En revanche, les filles nomades de cette catégorie d'âge ne procréent qu'avec un taux de 2%.

Graphique 4-2 : Répartition (en %) des naissances des 12 derniers mois selon l'âge des filles mères et le milieu de résidence



Source : RGPH 2023, ANSADE

4.2 Adolescence (15 à 17 ans)

L'« adolescence » est une période de la vie de l'enfant qui se caractérise par des transformations physiologiques et psychologiques, et qui est normalement consacrée à la préparation de l'enfant à l'entrée dans la vie sociale, économique et citoyenne hors du foyer parental.

Dans le cadre de la présente étude, est considéré comme adolescent tout individu appartenant au groupe d'âges 15 à 17 ans. C'est une phase déterminante dans le cycle de vie et peut avoir des conséquences énormes sur le développement d'un pays. C'est ainsi qu'il est important de voir à partir des données du RGPH 2023, quelles sont les catégories qui basculent dans la délinquance juvénile et qui ultérieurement se retrouvent dans un désœuvrement total dans une société de plus en plus individualiste.

Il importe dans cette partie de mettre l'accent sur le profil démographique de cette couche de la population qui se prépare pour prendre des responsabilités dans la société. Les résultats du RGPH-5 indiquent que le nombre des enfants de 15 à 17 ans s'élève à 352 496 individus, dont 172 964 adolescents et 179 532 adolescentes.

Par conséquent, les adolescents représentent 14,7% de la population des enfants de moins de 18 ans en 2023 et 7,1% de l'ensemble de la population nationale. Les adolescentes sont plus nombreuses que leurs homologues masculins avec un rapport de masculinité de 96,3% (*cf. voir plus haut*).

Le Tableau 4.2 met en exergue les disparités selon le sexe des adolescents qui travaillent ou ceux qui se présentent sur le marché du travail. En principe, on ne peut pas mesurer le chômage selon l'approche éliminatoire du BIT. Cependant, les résultats du RGPH 2023 montrent que le taux d'activité est de 29,3% et le taux de chômage atteint 10,2% pour la tranche 15-24 ans.

Tableau 4-4 : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 15 à 35 ans par situation dans l'activité économique selon les groupes d'âges et le sexe

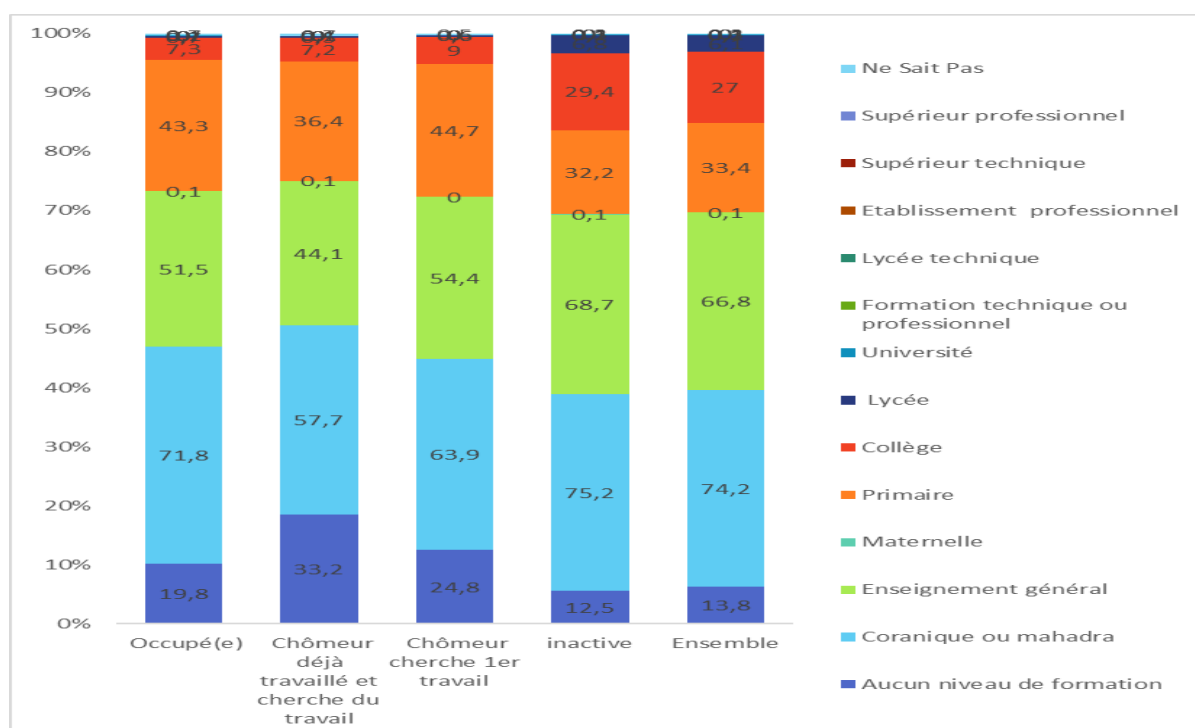
Situation dans l'activité	Jeunes 15 à 24 ans			Jeunes 25 à 35 ans			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Taux de chômage	12,7	8,0	10,2	17,9	15,8	16,7	14,8	11,4	12,9
Taux d'activité	36,2	23,1	29,3	88,7	65,9	75,9	57,3	41,6	48,7

Source : RGPH 2023, ANSADE

Il importe d'évoquer que le travail rémunéré des adolescents est considéré comme moyen d'éducation, d'apprentissage et de préparation à la vie et de formation sur les valeurs et normes sociales et morales.

Par ailleurs, cette période transitoire de la vie humaine nécessite une analyse comparative entre la situation dans l'activité des adolescents et leur niveau d'instruction. Le graphique ci-dessus ainsi que *le tableau A7 en annexes* illustrent cette comparaison.

Graphique 4-3 : Répartition(en %) des adolescents selon le niveau d’instruction et la situation dans l’activité



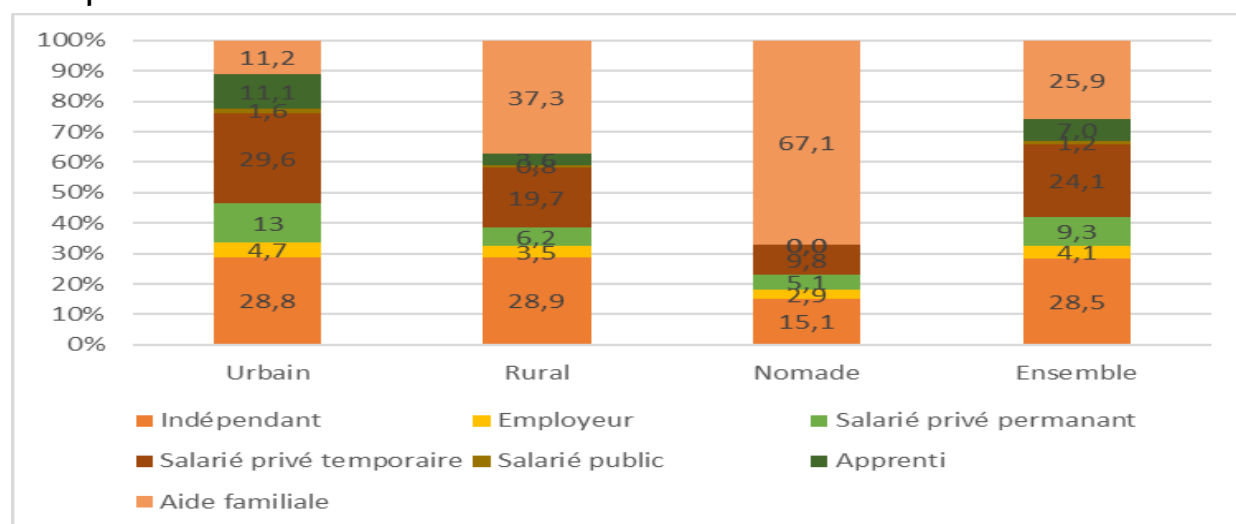
Source : RGPH 2023, ANSADE

La connaissance du statut des adolescents dans les activités couramment exercées par cette couche de la population potentiellement active, peut aider à mieux comprendre les problèmes qui se posent pour la première présentation sur le marché du travail. Sous des contraintes d’ordre méthodologique, on se limite à une description de la situation dans l’activité et le statut d’occupation de l’emploi de ceux qui se déclarent occupés à la période de référence.

L’exploration du graphique ci-dessous démontre que 28,5% de cette population en situation transitoire étaient des indépendants, 25,9% des enfants sont des aides familiales et 24,1% sont des salariés privés temporaires. Les autres statuts d’occupation ne représentent au niveau national que des proportions faibles (moins de 10%). On constate visiblement que les résultats cachent des disparités importantes par milieu de résidence. En effet, 29,6% des jeunes du milieu urbain sont des salariés privés temporaires, 28,8% d’indépendants et 11,2% des aides familiaux. Et quant au milieu rural, 37,3% sont des aides familiaux, 28,9% sont des indépendants et 19,7% des salariés privés temporaires.

L'analyse comparative par milieu montre que les jeunes du rural sont impliqués dans l'aide familiale que les garçons que ceux du milieu urbain. Par contre dans le cadre des salariés privés temporaires nous trouvons plus des jeunes urbains (29,6%) que du rural (19,7%).

Graphique 4-4 : Repartition (en %) des adolescents par milieu et mode de résidence selon le statut d'occupation



Source : RGPH 2023, ANSADE

5 JEUNES

La jeunesse constitue l'un des stades du développement le plus important de l'individu. C'est la phase transitoire de l'enfance pour la vie adulte, de la situation d'assistée à celle de responsable. Elle implique pour cela une attention particulière car c'est sur elle que repose l'espoir du développement d'un pays, dans la mesure où elle constitue l'énergie renouvelable de l'offre du travail. Aussi mérite-t-elle d'avoir l'encadrement nécessaire lui permettant de relever les défis majeurs auxquels la nation fait face. Il est donc indispensable que cette jeunesse soit bien formée en vue d'acquérir une bonne éducation et des compétences appropriées qui sont les composantes décisives d'un bon départ dans le marché du travail, et par conséquent, d'une bonne intégration aux plans social et économique.

Pour donner à la croissance économique un caractère inclusif, les orientations de la SCAPP visent à faire accompagner la transformation de l'économie par des programmes spécifiques de promotion de l'emploi, notamment en direction des diplômés, des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables, avec l'utilisation,

chaque fois que cela est possible, de l'approche "haute intensité de main d'œuvre" pour le développement des infrastructures.

De même, il est prévu que ces programmes soient encadrés par une actualisation de la politique de l'emploi et le renforcement de ses mécanismes de coordination et bénéficient de la mise à niveau des services publics d'emplois et la mise en place d'un partenariat dynamique avec le secteur privé.

La stratégie à l'horizon 2030 vise comme objectif principal à placer les préoccupations des jeunes au cœur des activités de toutes les institutions du pays, dans le cadre d'une démarche innovante, intégrée et transversale. Le plan d'action de la mise en œuvre de cette stratégie se décline selon les axes suivants :

- Renforcement des capacités des acteurs du secteur ;
- Renforcement les capacités d'insertion sociale et économique des jeunes ;
- Renforcement de la participation citoyenne des jeunes et le respect de leurs droits humains ;
- Promotion du sport comme valeur de santé publique et d'unité nationale ;
- Amélioration de la pratique des loisirs par les jeunes.

Les autorités publiques, qui ont toujours fait de la jeunesse leur préoccupation majeure, veulent assurer l'épanouissement intégral des jeunes en créant des conditions favorables à leur bien-être et à leur insertion socioéconomique pour une participation accrue et déterminée au développement durable de la nation.

L'objectif de ce chapitre est de faire le bilan de cette population en termes de ressources humaines. Avant d'y parvenir, il est important d'examiner son profil démographique à travers ses principaux traits caractéristiques (volume, structure par sexe et répartition spatiale).

5.1 Profil démographique des jeunes

La population des jeunes âgés de 15 à 24 ans est constituée de 983 621 individus dont 462 347 femmes et 521 274 hommes, soit 20% de la population totale. Autrement dit, sur l'ensemble de la population mauritanienne, 1 personne sur 5 est jeune (âgée de 15 à 24 ans). Ceci est révélateur du poids important que représente cette population, et partant, de l'atout qu'elle peut constituer si les ingrédients nécessaires à sa valorisation sont réunis, ou à l'inverse, du fardeau qu'elle peut représenter pour les pouvoirs publics si les dispositions nécessaires pour assurer son encadrement ne sont pas à la hauteur.

Par rapport à la population des jeunes âgés de 15 à 34 ans, il a été dénombré 1632473 individus, soit 33,1% de la population totale, un tiers de la population mauritanienne au sens du MJS.

La distribution selon le sexe indique qu'il a été dénombré 747651 hommes et 884822 femmes. Ces chiffres montrent que la population des jeunes mauritaniens âgés de 15 et 34 ans compte plus de femmes que d'hommes. Ceci est clairement exprimé par le rapport de masculinité qui est de 84,5% au niveau national, dont 92,8% pour le milieu urbain et 74,0% pour le milieu rural contre 107,9% pour les nomades.

Par rapport au milieu de résidence, 939 187 jeunes (dont 452 120 hommes et 487 067 femmes) ont été dénombrés en milieu urbain contre 686 840 jeunes (dont 292 186 hommes et 394 655 femmes) en milieu rural ; soit 35,6% de la population urbaine contre 30,3% de la population rurale.

Par ailleurs, les nomades ne comptent que 6 445 jeunes (dont 3 346 hommes et 3 100 femmes). Les jeunes nomades de 15 à 34 ans représentent 33,0% de la population nomade.

Tableau 5-1 : Répartition (en %) de la population des jeunes par milieu de résidence selon le sexe

		Masculin	Féminin	Ensemble	Proportion par rapport à la population du milieu (%)	Proportion par rapport à la population totale (%)	Rapport de masculinité
Jeunes de 15 à 24 ans	Urbain	273424	282500	555924	21,0	11,3	96,8
	Rural	187087	237000	424088	18,7	8,6	78,9
	Nomade	1836	1774	3610	18,5	0,1	103,5
	Ensemble	462347	521274	983621	---	20,0	88,7%
Jeunes de 25 à 34 ans	Urbain	178696	204568	383264	14,5	7,8	87,4
	Rural	105099	157654	262753	11,6	5,3	66,7
	Nomade	1509	1326	2835	14,5	0,1	113,8
	Ensemble	285304	363548	648852	---	13,2	78,5
Jeunes de 15 à 34 ans	Urbain	452120	487067	939187	35,6	19,1	92,8
	Rural	292186	394655	686840	30,3	13,9	74,0
	Nomade	3346	3100	6445	33,0	0,1	107,9
	Ensemble	747651	884822	1632473	---	33,1	84,5
Population	Urbain	1297409	1344143	2641552	---	53,6%	96,5%
	Rural	1067517	1198940	2266457	---	46,0%	89,0%
	Nomade	10545	8979	19523	---	0,4%	117,4%
	Ensemble	2375471	2552062	4927532	---	100,0%	93,1%

Source : RGPH 2023, ANSADE

5.2 Caractéristiques socioéconomique des jeunes

L'environnement économique ne produit pas encore les effets escomptés sur le marché du travail. En effet, trop nombreux sont les jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer dans le monde du travail, même lorsqu'ils sont titulaires de diplômes officiellement reconnus. Le taux de chômage chez les jeunes demeure élevé : 10,2% pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans et 16,41% pour les jeunes âgés de 25 à 35 ans. *Selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel en Mauritanie (ENESI, 2017), Le sous-emploi des jeunes est d'avantage enregistré chez les hommes avec un taux de 6,5% contre 5,6% pour les femmes. Selon le milieu de résidence, le sous-emploi visible est plus marqué en milieu urbain (7,1%) qu'en milieu rural (4,9%).*

Par ailleurs, la majorité des jeunes issus du milieu rural, à la recherche d'un premier emploi, sont sans qualification professionnelle et même lorsqu'ils ont été à l'école, leur niveau d'instruction ne facilite pas non plus leur accès à un emploi décent. Dès lors, les segments précaires de l'emploi de l'économie informelle constituent le lieu de refuge par défaut pour cette catégorie d'acteurs sociaux.

Conscients de cette situation, les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre de structures en vue de juguler le problème du chômage au sein de cette population. Pour que l'enseignement s'adapte au marché du travail, il a été créé à l'époque un Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle actuelle Ministre de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers dont l'une des missions essentielles est de tirer les leçons de l'évolution du marché de travail. Deux structures sont au centre du dispositif pour la formation professionnelle et la promotion de l'emploi des jeunes : l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP) et l'Agence Nationale pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ) actuelle TECHGHIL.

5.2.1 Jeunesse et éducation

Les résultats tirés du RGPH 2023 indique que le taux d'alphabétisation de la population mauritanienne est de 72% en 2023. Il montre des disparités selon le sexe : 73,1% pour les hommes contre 71% pour les

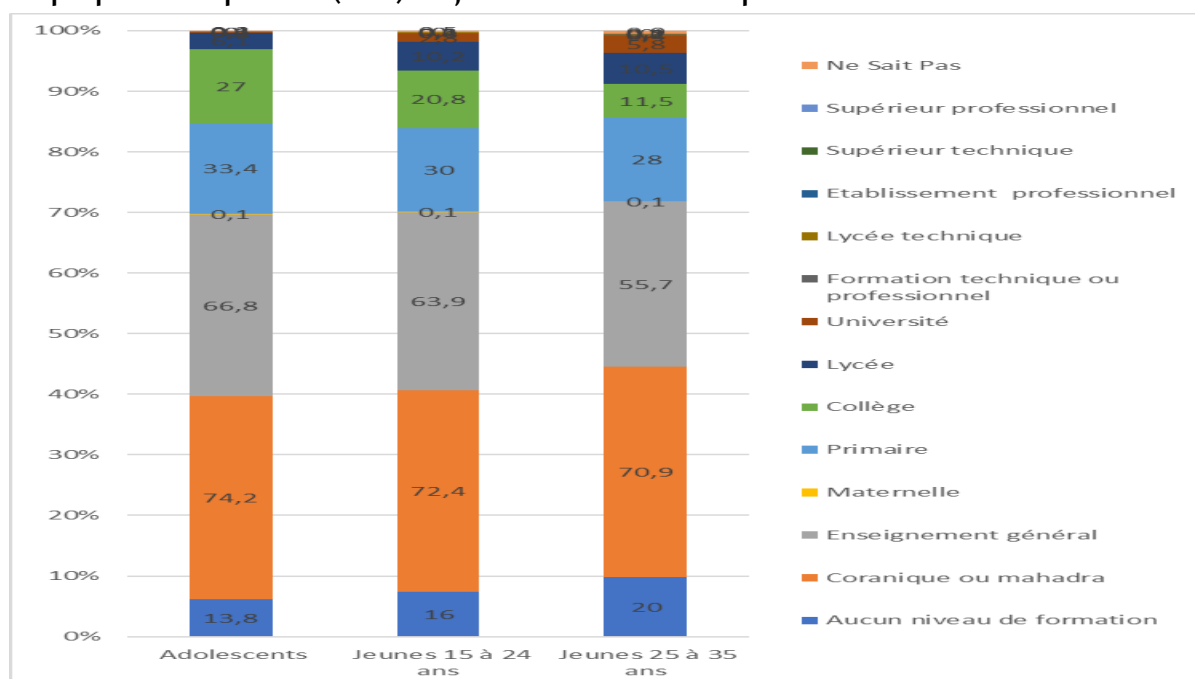
femmes. Selon la Wilaya, ce taux passe de 45,1% au Guidimakha à 86,1% à Adrar. (*cf. tableau A9 en annexes*).

L'analyse de l'éducation des jeunes tient compte de deux populations cibles : à savoir les jeunes au sens des Nations Unies (15 à 24 ans) pour les besoins d'évaluation des progrès réalisés par rapport à l'atteinte des ODD et les jeunes au sens du MJS (15 à 34 ans) pour la prise en compte de certaines préoccupations gouvernementales.

Pour comprendre donc les besoins réels en formation de cette fourchette d'âge, il est essentiel en amont de savoir la répartition de celle-ci selon le niveau d'instruction. Le graphique ci-contre propose une répartition de la population des jeunes selon les deux définitions. *Le Tableau A10 en annexes fournit également des résultats plus explicites.*

Ce graphique montre que le collège est le niveau d'instruction le plus fréquent, avec 74,2% chez les adolescents, 72,4% chez les jeunes de 15-24 ans, et 70,9 % chez les jeunes de 25-35 ans. L'enseignement général diminue avec l'âge (66,8% à 55,7%), tandis que la part des jeunes ayant seulement un niveau primaire augmente (13,8% à 20%), suggérant des abandons précoces. Le supérieur professionnel reste stable (environ de 28 à 30%), mais le supérieur technique recule (20,8% à 11,5%). Le niveau universitaire est très faible dans toutes les tranches d'âges passant de 0,1% à 0,8%, et les autres catégories restent marginales.

Graphique 5-1 : Repartition (en %) des jeunes et les adolescents par niveau d'instruction



Source : RGPH 2023, ANSADE

5.2.2 Jeunesse et activités économiques

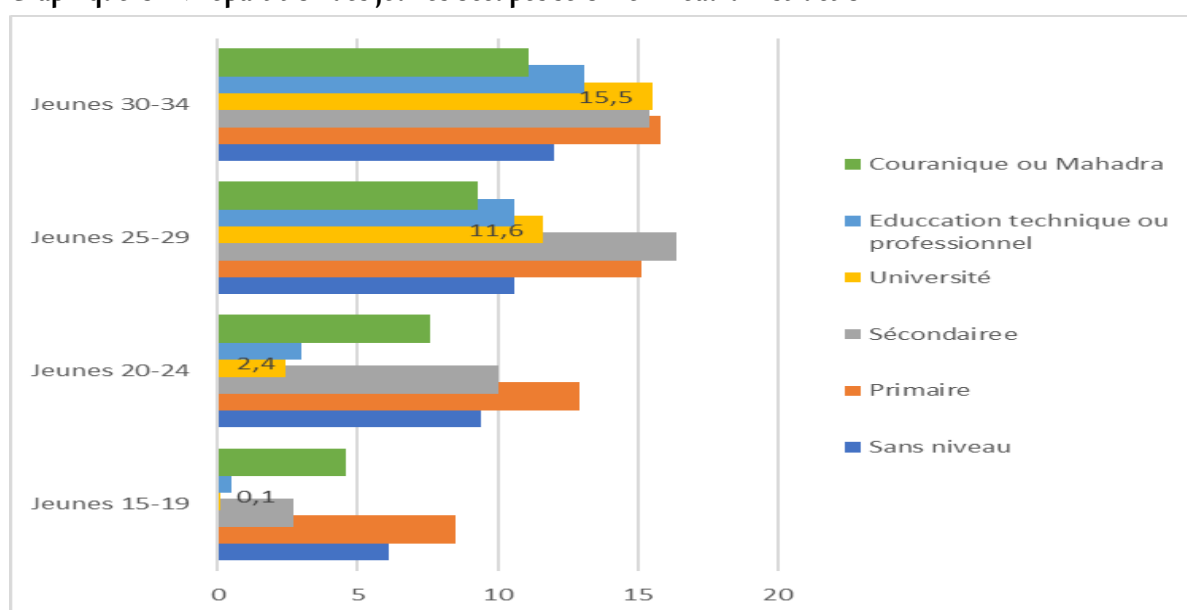
En Mauritanie, la participation des jeunes à l'activité économique a toujours été une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Aussi est-il indispensable de connaître les caractéristiques socioéconomiques des jeunes parallèlement à leur niveau d'instruction, ainsi que les principales caractéristiques des emplois qu'ils sollicitent en vue de définir les politiques et programmes destinés à améliorer leurs conditions de vie. Une telle disposition pourrait également permettre d'évaluer l'impact des actions menées en leur faveur en vue de canaliser efficacement cette force vive vers le développement du pays.

Actif occupé : c'est la situation d'une personne qui a effectivement exercé un emploi au cours des 7 derniers jours précédant le premier passage de l'agent recenseur dans le ménage, que le travail effectué ait été rémunéré ou non. Toute personne ayant déclaré être en congé pendant le dénombrement fait partie de cette catégorie. Les actifs sont les individus qui sont soit chômeurs, soit occupés.

Le graphique suivant renseigne sur la répartition des jeunes actifs occupés selon le niveau d'instruction. Il ressort de l'examen de ce graphique que la proportion des jeunes occupés augmente avec l'âge. En effet, les proportions des jeunes sans niveau d'instruction passent de 6,1% pour le groupe d'âge 15-19 ans à 12% pour le groupe 30-34 ans. On note également que cette tendance est observée quel que soit le niveau

d’instruction. Toutefois, les proportions des jeunes 30-34 ans ayant les niveaux d’instruction primaire, secondaire ou universitaire sont presque identiques au tour de 16%. Par ailleurs, la proportion de jeunes âgés de 15-24 ans est à 15,5%, et se rappeler ici l’Indicateur 8.6.1 - Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation.

Graphique 5-2 : Répartition des jeunes occupés selon le niveau d’instruction



Source : RGPH 2023, ANSADE

5.2.3 Structure des jeunes travailleurs selon le statut dans la profession

Le tableau 5-2 met en évidence une dynamique contrastée de l’activité des jeunes entre 15-35 ans, fortement influencée par l’âge et le genre.

Chez les jeunes de 15-24 ans, l’activité est principalement marquée par la scolarisation (plus de 40 %) et un taux d’emploi relativement faible, notamment chez les femmes (15,1%). L’émergence du statut de femme au foyer dès cette tranche souligne une insertion différenciée selon le genre.

Dans le groupe des 25-35 ans, la situation évolue : l’activité augmente fortement, surtout chez les hommes (70,8% sont occupés), alors que les femmes font face à une double contrainte, entre une forte proportion de femmes au foyer (22,7%) et un taux d’emploi plus faible (50,1%). Le chômage, notamment en recherche de premier emploi, reste préoccupant pour les deux sexes (environ 12%).

Globalement, les données révèlent que les jeunes femmes sont davantage exclues du marché du travail, que ce soit par inactivité domestique ou par moindre accès à l’emploi, ce qui justifie la mise en place de politiques ciblées d’inclusion professionnelle et de soutien à l’égalité de genre.

Tableau 5-2 : Répartition des jeunes selon la situation d'activité, le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Sexe	Situation d'activité													Total
		Occupé(e)	Chômeur déjà travaillé et cherche	Chômeur cherche 1er travail	Etudiant/ élève	Femme au foyer	Handicapé (e)	Retraité (e)	Rentier (ière)	Il n'existe pas d'emploi	Infirmes ou malade	Trop âgé	Enfant	Autre	
Jeunes 15 à 24 ans	Masculin	23,5	3,2	9,5	43,7	0	0,4	0,1	0,5	5,3	0,6	0	5,5	7,7	100
	Féminin	15,1	1,5	6,5	40,1	13,9	0,3	0,1	1,3	6,2	0,6	0	5,4	9	100
	Total	19,1	2,3	7,9	41,8	7,4	0,3	0,1	1	5,8	0,6	0	5,4	8,4	100
Jeunes 25 à 35 ans	Masculin	70,8	5,7	12,2	4,1	0	0,1	0	0,3	3,4	0,5	0	0,1	2,8	100
	Féminin	50,1	3,2	12,6	3,6	22,7	0,1	0	0,7	3,7	0,4	0	0,2	2,8	100
	Total	59,2	4,3	12,4	3,8	12,7	0,1	0	0,5	3,5	0,4	0	0,2	2,8	100
Jeunes 15 à 35 ans	Masculin	42,5	4,2	10,6	27,8	0	0,3	0,1	0,4	4,5	0,5	0	3,3	5,8	100
	Féminin	30,2	2,2	9,1	24,4	17,7	0,2	0,1	1,1	5,1	0,5	0	3,2	6,3	100
	Total	35,8	3,1	9,8	25,9	9,6	0,2	0,1	0,8	4,9	0,5	0	3,2	6	100

Source : RGPH 2023, ANSADE

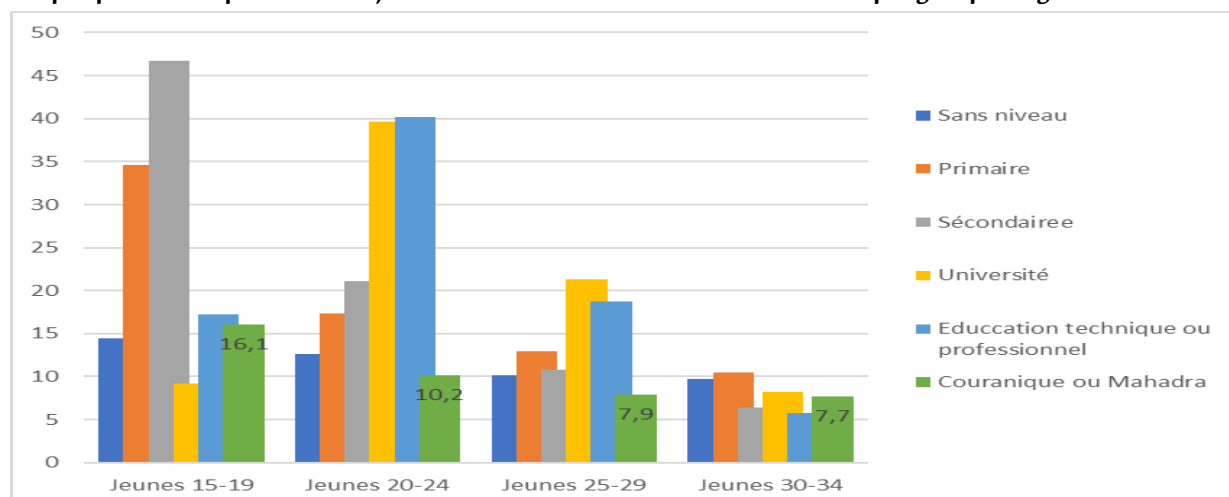
Le RGPH 2023 a permis de dénombrer les jeunes actifs occupés, les chômeurs et les inactifs. Il a également classé les actifs occupés suivant le secteur de l'emploi. Partant de toutes ces informations, l'on a pu élaborer un certain nombre d'indicateurs qui rendent compte de la situation sociale et économique des jeunes à travers : (i) l'examen du volume et de la structure de la population active des jeunes selon certaines caractéristiques socio-économiques ; (ii) l'analyse des problèmes du genre, du niveau d'instruction par rapport à la participation des jeunes à l'activité économique ; (iii) l'évaluation de l'ampleur du chômage et ; (iv) l'identification des principaux secteurs investis par la jeunesse active occupée.

Pour chaque point examiné, l'analyse se fera d'abord par rapport aux jeunes au sens des Nations Unies (15 à 24 ans) afin de permettre non seulement de faire les comparaisons au niveau international, mais aussi pour faciliter l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux différents ODD. L'analyse se fera ensuite par rapport aux jeunes tels que définis par le MJS (individus appartenant à la tranche d'âges 15 à 34 ans révolus) pour la satisfaction des préoccupations gouvernementales.

Inactifs ou population « hors main-d'œuvre » : c'est l'ensemble des individus qui remplissent l'une des conditions suivantes : *Femme au foyer, Etudiant/Elève, Rentier, Retraité, Vieillard, Handicapé, Oisif.*

Il se dégage de l'examen du graphique ci-dessous que la proportion des jeunes inactifs diminue avec l'âge. Cette situation est observée pour les jeunes sans niveau d'instruction, primaire, secondaire et Coranique/Mahadra. A l'exception des jeunes de niveau éducation technique ou professionnelle et universitaires ou les proportions les plus élevées s'observent appartient au groupe d'âge 20-34 ans, avec des proportions respectives de 40,2% et 39,6%.

Graphique 5-3 : Répartition des jeunes inactifs selon le niveau d'instruction par groupe d'âges

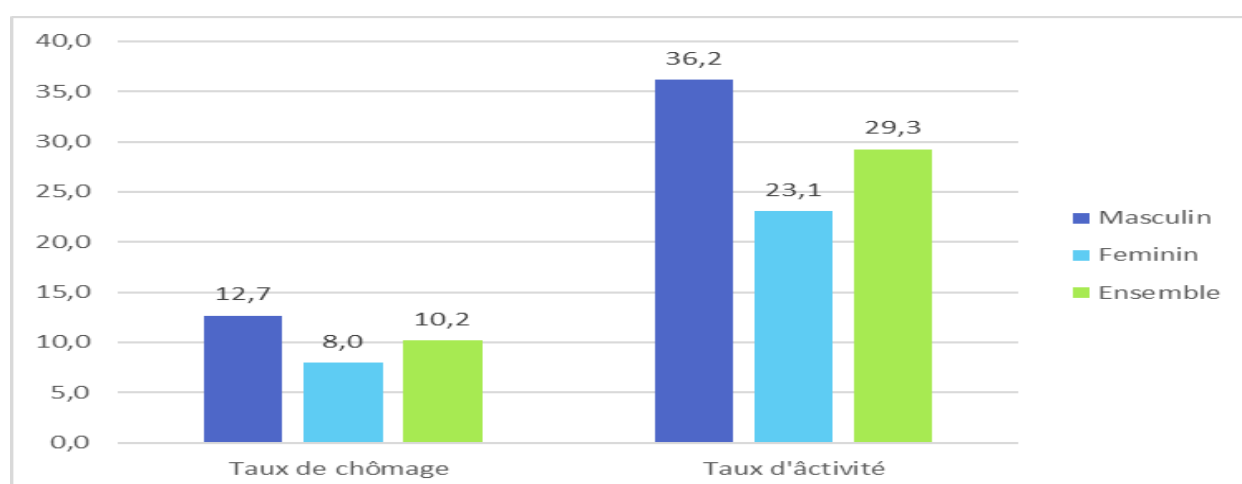


Source : RGPH 2023, ANSADE

Le taux d'activité des jeunes est un taux spécifique qui mesure la main-d'œuvre disponible au sein d'une population donnée dans un pays. Cet indice exprime le rapport entre la population des jeunes actifs d'un groupe donné (15 à 24 ans ou 15 à 34 ans selon le cas) sur la population potentiellement active du groupe d'âges considéré.

L'exploration du graphique ci-dessous nous indique que chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans, le taux d'activité est de 36,2% contre 23,1% chez les femmes. Ainsi, l'analyse différentielle par sexe de cette tranche d'âge nous montre également que les jeunes garçons (12,7%) chôment plus que les jeunes filles (8%).

Graphique 5-4 : Répartition des jeunes (15 à 24 ans) par situation dans l'activité selon le sexe

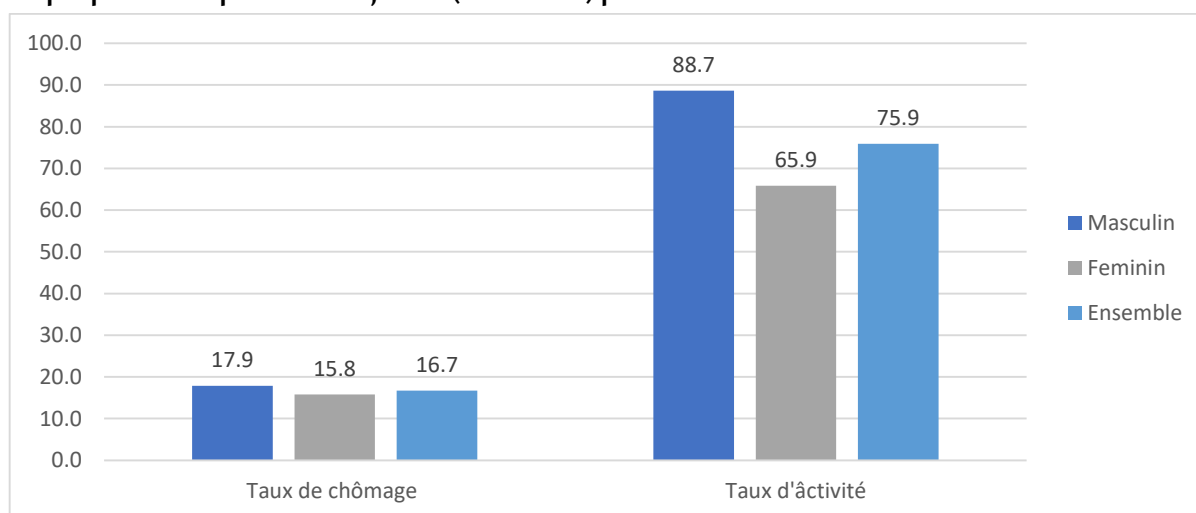


Source : RGPH 2023, ANSADE

La population active s'oppose à la population inactive qui représente l'ensemble des personnes en âge de travailler mais qui, pour une raison ou une autre, ne participent pas effectivement et ne sont pas prêtes à participer à la production des biens et des services et ne cherchent pas à y participer.

Il découle de l'analyse du graphique ci-dessous que le taux d'activité des jeunes hommes (88,7%) âgés de 25 à 34 ans est plus élevé que celui de filles (65,9%). Quant au taux de chômage, les garçons enregistrent des taux légèrement plus élevés que celle des filles soient respectivement 17,9% et 15,8%.

Graphique 5-5 : Répartition des jeunes (25 à 34 ans) par situation d'activité selon le sexe



Source : RGPH 2023, ANSADE

Comme indiqué plus haut, le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler. Il indique l'importance de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services dans l'économie nationale (offre de travail disponible). Il permet par conséquent d'estimer la part de la force disponible du travail dans la force potentielle du travail.

Par ailleurs, le taux de chômage est le rapport entre la population au chômage et la population active. Il permet en particulier, d'évaluer la part de la demande d'emplois et celle de l'offre d'emploi sur le marché pour une période de référence.

5.2.4 Jeunes occupés

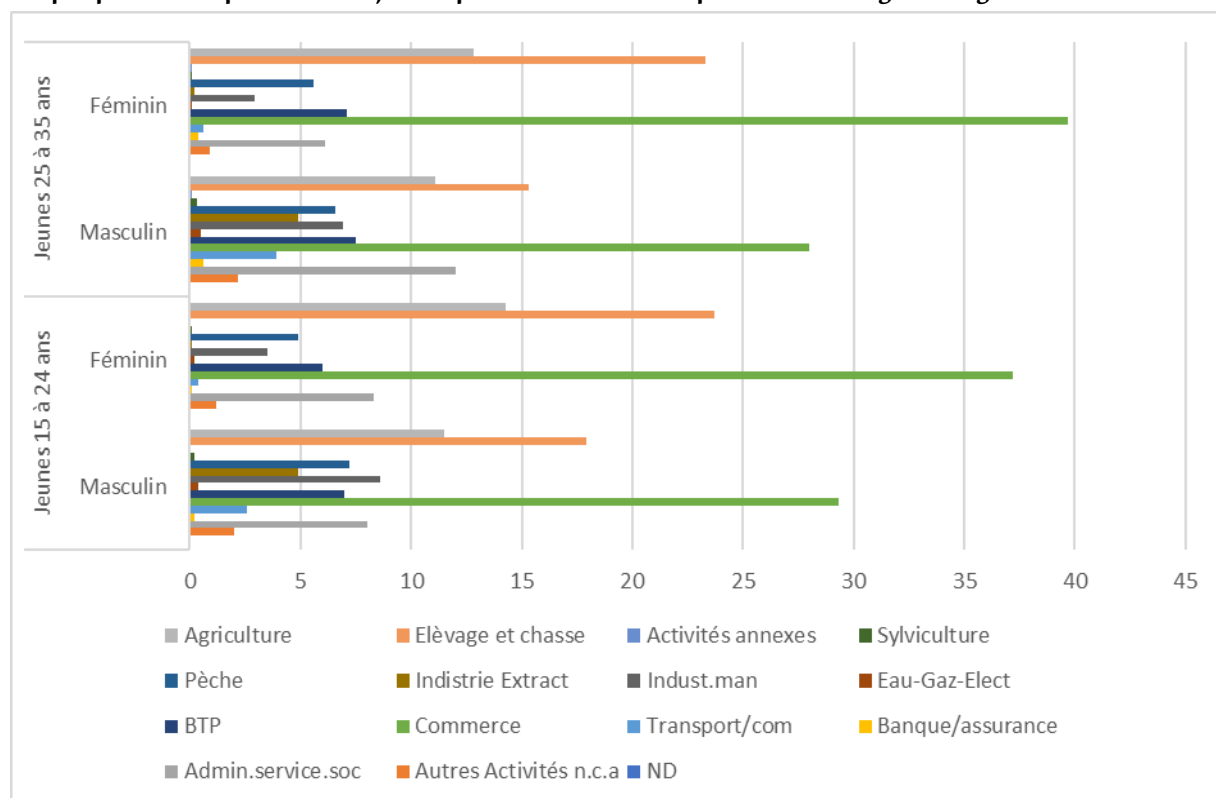
La population en emploi est la partie de la main d'œuvre qui exprime l'offre d'emploi d'un marché de travail pour une période de référence. En d'autres termes, Elle représente la force de travail en âge de travailler qui participent effectivement à la production des biens et des services.

La population de la main d'œuvre d'âgée de 15 à 24 ans est estimée à 605548 jeunes. Ceux en emploi sont estimés à 187595 jeunes. Soit un taux d'emploi de 31% observé au niveau national. Ce taux varie selon le sexe : 33,1% pour les jeunes hommes contre 28,5% pour les jeunes femmes.

Pour la deuxième catégorie des jeunes (25 à 35 ans), on compte 417954 jeunes en emploi, sur une population de la main d'œuvre de 605548 jeunes actifs, soit un taux d'emploi de 69% observé au niveau national. Ce taux est de 88,7% pour les jeunes-hommes, contre 65,9% pour les jeunes-femmes (*cf. tableau A13 en annexes*).

L'analyse des résultats du graphique ci-dessus relative à l'activité économique selon la catégorie d'âge montre que le Commerce est le premier pourvoyeur d'emploi de la population jeune avec 39%. En deuxième position se place l'élevage et chasse avec un taux de 23,4%. Puis l'agriculture (13,3%) ; le BTP et l'industrie Manufacturière offrent chacun d'eux 7,1% et 3%. Nous constatons des disparités selon les groupes d'âges 15-24 ans et 25-35 ans et selon le sexe à l'intérieur de ces groupes.

Graphique 5-6 : Répartition des jeunes par activité économique selon le catégorie d'âge



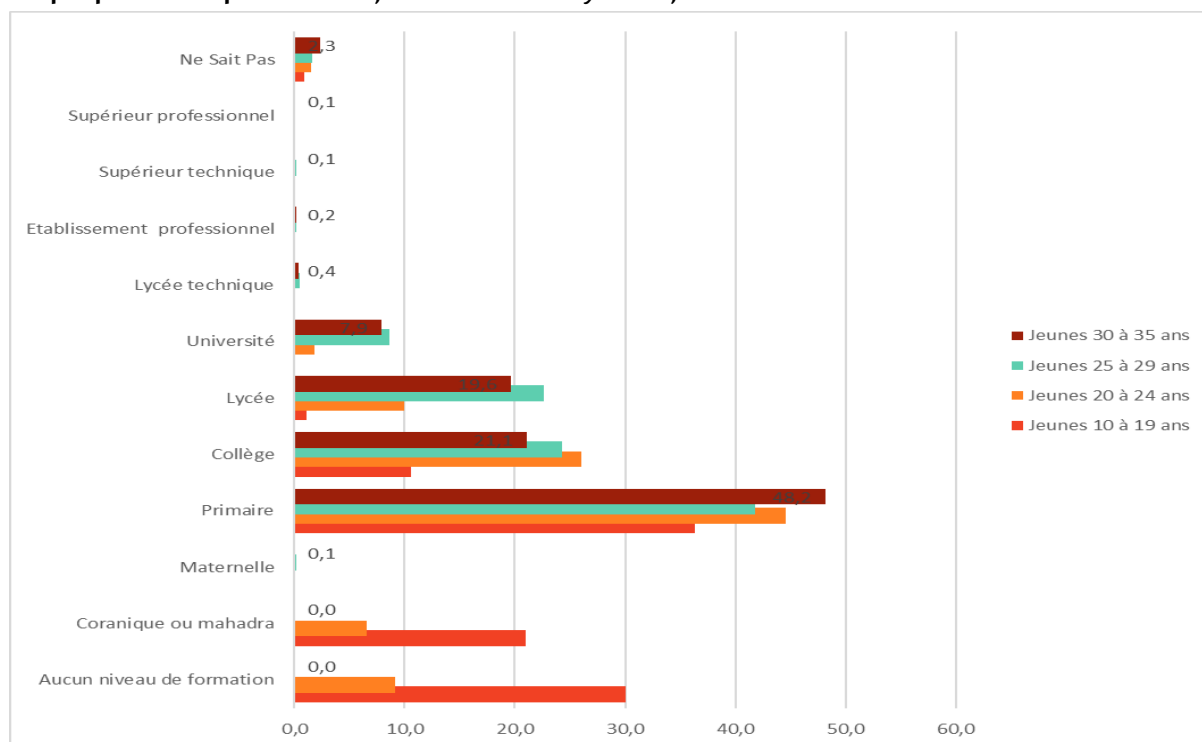
Source : RGPH 2023, ANSADE

5.2.5 Jeunesse et chômage

Pendant le dénombrement du RGPH 2023, des questions ont pu permettre : d'identifier les jeunes actifs et parmi eux ; de distinguer les actifs occupés des chômeurs. Le chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est élevé. Il est estimé en 2023 à près de 10,2%, selon les résultats du RGPH 2023.

Considérant le graphique ci-dessous relatif à la population des jeunes chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d'instruction par groupe d'âge, nous constatons que les jeunes du groupe d'âge 10-19 ans sont essentiellement du niveau primaire (36,3%), aucun niveau de formation (30%) et ceux qui ont seulement le niveau Coranique ou Mahadra (21%). Quant aux autres groupes d'âges à savoir 20-24 ans, 25-29 ans et 20-24 ans, les proportions des jeunes les plus représenter ont essentiellement des niveaux, primaires, collèges et lycées.

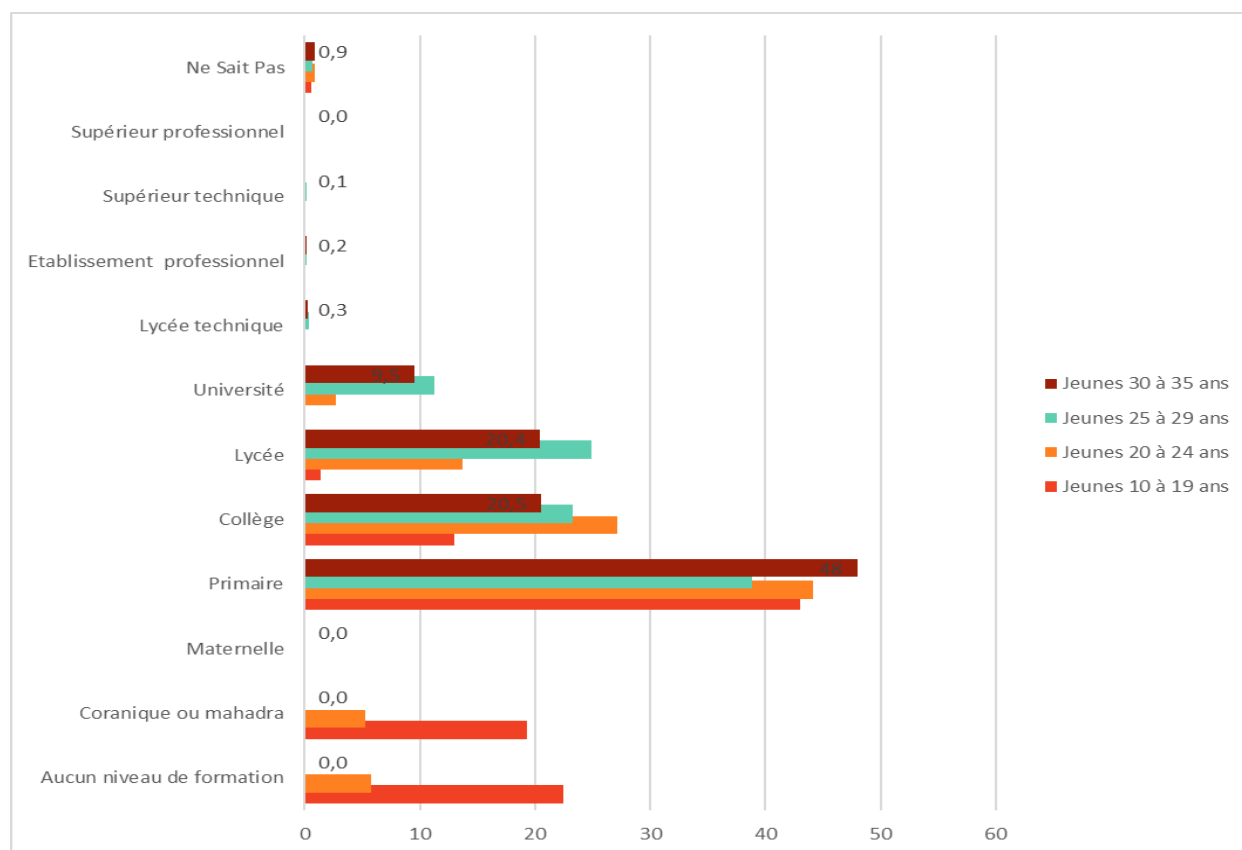
Graphique 5-7 : Répartition des jeunes chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d’instruction



Source : RGPH 2023, ANSADE

La structure de la population des jeunes chômeurs cherchant un primo-emploi selon le niveau d'instruction par groupe d'âge indique que les jeunes du groupe d'âge 10-19 ans sont majoritairement du niveau primaire (43%), suivi de ceux qui n'ont aucun niveau scolaire (22,5%) et ceux qui ont le niveau Coranique ou Mahadra (19,3%). Par la tranche d'âge 20-24 ans, les jeunes chômeurs les plus représentés ont les niveaux niveau primaire (44,1%), collège (27,1%) et lycée (13,1%). Quant aux jeunes appartenant aux groupes d'âges 25-29 ans et 30-35 ans, nous observons les mêmes tendances que du groupe 20-24 ans, ou les proportions des chômeurs jeunes cherchant un primo-emploi les plus importants ont atteint le niveau primaire, collège et lycée respectivement en termes d'importance (Graphique ci-après).

Graphique 5-8 : Répartition des jeunes chômeurs demandeurs d'un primo-emploi selon le niveau d'instruction



Source : RGPH 2023, ANSADE

Il est constaté que le chômage a tendance à être plus fort parmi les populations les moins instruites. Ainsi les jeunes qui ont un niveau coranique ou primaire représentent plus de 79,4% et le niveau secondaire et Mahadra représentent 36,7% de la population des jeunes chômeurs. Par contre, les jeunes qui ont un diplôme supérieur ne représentent que moins de 6,2%.

Les pressions sur le marché du travail vont vraisemblablement perdurer à moyen terme en raison des facteurs suivants :

- La dynamique démographique : en raison d'une population jeune (les moins de 25 ans représentent 61,5% du total de la population) et d'une augmentation énorme de nouveaux demandeurs d'emploi arrivent chaque année sur le marché.
- L'absence d'opportunités d'emploi dans des industries à forte intensité de main d'œuvre : Les secteurs les plus développés de l'économie, telle que l'industrie minière, se propagent peu au reste de l'économie et ne sont que peu créateurs d'emplois (moins de 3% du total des emplois). Le secteur

agricole, qui a absorbé un quart de toute la population active la dernière décennie, a fait l'objet de faibles investissements en raison d'une croissance timide, qui aggrave à son tour les perspectives pour les nouveaux demandeurs d'emploi. En outre, l'absence d'industries à forte intensité de main-d'œuvre, tels que le tourisme et le textile d'habillement, limite encore les opportunités d'emploi. Ces postes sont pour la plupart, cependant, dans le secteur informel.

- L'inadéquation des compétences : Plus de 60 % des Petites et Moyenne Entreprise (PME) en Mauritanie considèrent que le manque de compétences des demandeurs d'emploi constitue un grave obstacle à la croissance. Cela traduit le faible niveau d'éducation de la population active, la Mauritanie étant nettement en retard par rapport aux autres pays de la région en particulier au niveau de l'école secondaire et de l'enseignement universitaire. Seuls 17% des élèves de terminale ont obtenu le baccalauréat nécessaire pour accéder à l'enseignement supérieur et moins d'un tiers du total des étudiants en enseignement supérieur technique et scientifique ont obtenu leur diplôme. L'inadéquation formation/emploi enregistrée a plutôt contribué à aggraver le chômage, notamment celui des jeunes qui sont amenés à se réfugier le plus souvent dans l'économie informelle pour la survie, phénomène amplifiant le chômage déguisé (ERE-SI 2012).

À court terme, le secteur primaire restera le principal employeur en Mauritanie. Compte tenu du peu d'opportunités d'emploi dans le secteur public (moins de 2.000 salariés devraient prendre leur retraite dans les cinq prochaines années) et de la forte intensité de capital du secteur minier, c'est le secteur primaire qui aura le lourd fardeau d'absorber la quasi-totalité des nouveaux arrivants sur le marché du travail, alors que son potentiel demeure inexploité.

Pour maintenir le taux de chômage des jeunes au niveau actuel, le secteur primaire devra intégrer 80% des nouveaux demandeurs d'emploi, ce qui signifie que le nombre d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche devrait augmenter de 6,5% par an, soit l'équivalent d'une hausse de 10% de leur valeur ajoutée¹.

¹ Rapport RGPH 2013 sur la situation des enfants et jeunes en Mauritanie

Pour réduire sérieusement le chômage, la Mauritanie doit tirer pleinement parti de ses vastes ressources naturelles (terres fertiles sous-exploitées, absence d'élevage et d'industries liées à la pêche). Le gouvernement a récemment pris les initiatives suivantes :

- Réhabilitation de près de 6.000 hectares de terres agricoles et octroi de concessions à long terme, notamment à un certain nombre de demandeurs d'emploi diplômés ;
- Déblaiement des épaves du port maritime de Nouadhibou avec l'assistance de l'Union Européenne (UE) et construction de deux ports de pêche destinés à améliorer l'infrastructure portuaire ;
- Création de plusieurs écoles d'enseignement technique et professionnel pour les jeunes, afin de remédier à l'inadéquation des compétences ;
- Octroi d'incitations aux industries viables à forte intensité de main-d'œuvre, essentiellement dans des secteurs naissants tels que l'élevage de volailles, les abattoirs modernes et la production laitière.

À moyen terme, le renforcement du climat des affaires et la réforme du système éducatif seront essentiels pour pérenniser la création d'emplois. Une croissance soutenue devra être entraînée par le secteur privé.

Dans cette perspective, il est crucial de remédier aux lacunes du climat des affaires et aux insuffisances d'infrastructures qui entravent le développement d'industries fortement créatrices d'emplois (agroalimentaire, textile, tourisme, etc.). L'amélioration de la qualité de l'éducation par une réforme du système de formation des enseignants et la réorientation des filières d'enseignement vers les besoins du secteur privé permettraient enfin d'inciter plus les entreprises à embaucher.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données issues du RGPH-5 (2023) met en lumière la diversité des profils au sein de la jeunesse mauritanienne, ainsi que les multiples défis auxquels elle est confrontée. Bien que les enfants soient traditionnellement considérés comme une richesse sociale et culturelle, nombre d'entre eux vivent aujourd'hui dans des conditions précaires, exposés à la pauvreté, à la déscolarisation, au travail précoce ou encore au mariage anticipé, en particulier dans les milieux ruraux et nomades.

Sur le plan de l'éducation, les progrès enregistrés — notamment la hausse du taux brut de scolarisation — restent marqués par de profondes inégalités selon le sexe, le niveau de vie et le milieu de résidence. Les enfants issus des ménages pauvres ou peu instruits sont davantage exposés au risque d'exclusion scolaire. De plus, l'accès inégal au système éducatif compromet l'épanouissement du potentiel des jeunes et limite leur insertion professionnelle.

Le marché du travail, quant à lui, reste peu inclusif pour les jeunes : bien qu'ils représentent 61 % de la population active, leur taux de chômage atteint 12,9 %. Une proportion importante d'entre eux exerce des activités informelles, souvent sans protection sociale ni perspectives d'avenir.

Ces constats soulignent l'urgence d'adopter des politiques publiques plus inclusives, équitables et ciblées. Pour permettre à la Mauritanie de tirer pleinement profit du dividende démographique et de progresser vers les Objectifs de Développement Durable (ODD), il est impératif de :

- Réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre milieux urbain, rural et nomade ;
- Renforcer les politiques de protection de l'enfance, en particulier pour les filles vivant dans les zones rurales ou enclavées ;
- Investir dans une éducation de qualité, inclusive et adaptée aux réalités locales ;
- Créer des opportunités d'emploi décent pour les jeunes, notamment en soutenant l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'innovation ;

- Mieux coordonner les interventions des acteurs publics, privés et associatifs en faveur de la jeunesse vulnérable.

En dépit des efforts déjà engagés, beaucoup reste à faire pour assurer aux enfants et aux jeunes un avenir à la hauteur de leur potentiel. Une transformation durable du tissu économique, social et institutionnel est nécessaire pour garantir leur bien-être, favoriser leur inclusion et consolider les fondements d'une Mauritanie stable, équitable et prospère. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les grandes orientations de la « Mauritanie Vision 2030 », qui visent à faire du pays un État émergent, fondé sur le développement humain et l'égalité des chances.

Pour jouer un rôle moteur dans leur famille et dans la communauté, les jeunes ont besoin d'exercer un emploi décent, synonyme d'une insertion réussie aux doubles plans social et économique. Le secteur d'emploi que l'on qualifie de formel ou d'informel se rapporte au domaine de l'économie où l'emploi est exercé par le jeune.

Certains jeunes arrivent à s'insérer au sein d'entreprises structurées telles que les administrations publiques, les entreprises publiques et parapubliques, les entreprises privées, les emplois dans les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et les établissements scolaires ; mais la plupart ont recours à l'économie informelle regroupant les activités menées par des entreprises ou des unités de production à caractère individuel ou familial dans le domaine de l'artisanat, du petit commerce, de la fabrication d'articles divers et de petits services. On y trouve toutes les catégories de population, indépendamment du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, etc. Ce type d'économie, qui exige généralement un faible niveau de qualification, se caractérise le plus souvent par un investissement rudimentaire. Les activités reposent sur des mécanismes institutionnels informels pour le crédit qui rendent cette catégorie très vulnérable.

Les données du RGPH 2023 ne permettent malheureusement pas d'analyser l'inaccessibilité des jeunes au crédit formel. Les données existantes sont celles de l'Agence TECHGHIL où les critères d'éligibilité ne sont

pas uniformes et le suivi-évaluation fait défaut. La mise en place de la Caisse Dépôt et Développement (CDD) devrait permettre de donner une nouvelle chance aux jeunes qui sont dans l'innovation. Mais comme le secteur agricole a été identifié pourvoyeur d'emploi pour les années à venir, l'amélioration de l'accès au crédit, s'avère nécessaire, notamment par une restructuration de l'Union des Coopératives Agricoles de Crédit (UNCACEM) et par le biais de la micro finance.

Recommandations :

Ainsi nous suggérons du gouvernement, des partenaires au développement et des ménages de :

- Améliorer davantage la scolarisation des enfants particulièrement celle de la fille ;
- Adapter la formation et l'enseignement aux besoins d'emploi réel des employeurs ;
- Veillez à ce que les enfants et les jeunes n'ayant jamais été à l'école puissent être alphabétisés ;
- Veillez à l'application des lois régissant le travail des enfants ;
- Améliorer les politiques de lutte contre les mariages précoces et de la discrimination.
- Renforcer l'accès à l'enseignement formel, en particulier en milieu rural ;
- Intégrer les écoles coraniques dans une démarche éducative plus formelle pour offrir un socle de compétences de base aux jeunes enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- **ANSADE**, Manuel des Agents recenseurs du 5^{ème} RGPH, 2023.
- **FRANCK ARNAUD**, Démographie, 30 janvier 2009.
- **Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique**, Tome 5 Caractéristiques des personnes vulnérables au Bénin, RGPH Bénin, 2003.
- **Marie-Anne DOUALAMOU et Mamady I CISSE (2017)** Situation socioéconomique des enfants et des jeunes Institut National de la Statistique, Conakry (Guinée).
- **MOULAY VESSAH Idriss & DJOUBEYROU Roland**, Situation sociale et économique des enfants et des jeunes ; *Volume II- Tome 10*, 2006.
- **Gora Mboup Bruno & Magloire Nouatin**, MORTALITÉ DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS,
- **Samba Idrissa SOW. (2008)**. Pauvreté et Mortalité des Enfants de Moins de Cinq ans en Mauritanie, Mémoire de DESSD en Démographie, IFORD, Yaoundé.
- **Rapport (2013)**, Situation socioéconomique des enfants et des jeunes Office National de la Statistique, Nouakchott (Mauritanie).
- **Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) (2015)**, Stratégie nationale de la jeunesse, des sports et des loisirs (2015-2019), 6 p.

ANNEXES

Tableau A 1 : Répartition des enfants selon leur âge révolu par rapport au sexe

Age révolu	Masculin	Féminin	Ensemble
0	61 688	60 064	121 752
1	65 534	62 752	128 286
2	69 286	66 152	135 438
3	76 266	74 733	150 999
4	84 016	81 465	165 481
5	75 292	74 490	149 782
6	71 835	70 562	142 397
7	69 589	68 459	138 048
8	68 696	66 503	135 199
9	62 675	61 823	124 498
10	69 412	69 484	138 895
11	67 439	67 713	135 152
12	60 788	59 482	120 270
13	65 793	66 251	132 044
14	62 940	65 283	128 223
15	61 467	62 303	123 771
16	58 447	60 546	118 993
17	53 050	56 683	109 733
Total	1 204 214	1 194 747	2 398 961

Tableau A 2 : Population des enfants de moins de 5 ans selon le lien de parenté avec le chef de ménage et la Wilaya

Wilaya	Lien de parenté							Total
	Sans lien de parente	Fils / Fille	Petit-fils / Petite-fille	Frère / Sœur	Nièce / Neveu	Beau-fils / Belle-fille	Autre parent	
Hodh Chargui	498	97 395	21 285	383	3 555	142	1 459	124 717
Hodh El Gharbi	295	59 915	15 192	199	2 386	82	985	79 054
Assaba	278	63 138	20 059	266	2 851	130	1 294	88 016
Gorgol	186	54 669	22 444	264	5 155	358	3 054	86 130
Brakna	163	49 800	18 647	201	2 297	249	1 701	73 058
Trarza	148	35 927	10 663	159	1 610	61	922	49 490
Adrar	53	7 233	3 005	17	338	6	276	10 927
Dakhlet Nouadhibou	181	18 758	4 364	68	783	22	802	24 977
Tagant	33	16 992	3 505	47	611	9	214	21 410
Guidimakha	358	40 500	17 994	343	7 047	599	4 464	71 305
Tiris Zemmour	141	7 864	1 929	21	378	9	228	10 571
Inchiri	20	2 292	663	4	96	0	120	3 197
Nouakchott- Ouest	267	18 728	4 923	77	1 278	65	1 077	26 416
Nouakchott- Nord	516	65 903	17 252	206	3 608	64	2 366	89 915
Nouakchott- Sud	727	62 027	20 150	220	4 682	131	3 290	91 227
Nouakchott	1 511	146 658	42 325	503	9 568	260	6 732	207 558
Ensemble	3 865	601 141	182 074	2 474	36 676	1 926	22 252	850 410

Tableau A 3 : Les indicateurs de la mortalité par sexe, Wilaya, milieu et éducation de la mère

Niveau de désagrégation	0Q1 (‰)	0Q5 (‰)
Sexe		
Masculin	34	47
Féminin	32	46
Wilaya		
Hodh Chargui	42	61
Hodh El Gharbi	34	48
Assaba	39	56
Gorgol	40	57
Brakna	32	43
Trarza	28	37
Adrar	36	51
Dakhlet Nouadhibou	32	45
Tagant	39	56
Guidimakha	41	60
Tiris Zemmour	24	31
Inchiri	32	44
Nouakchott-Ouest	14	17
Nouakchott-Nord	27	35
Nouakchott-Sud	27	36
Milieu		
Urbain	31	43
Rural	35	50
Total	33	46

Tableau A 4 : Taux de scolarisation selon le groupe d'âge et la Wilaya

Taux de scolarisation	6-11 ans	12-14 ans	15-18	19-28	29-34	Total
Hodh Chargui	45,9	55,9	54,0	44,7	36,0	47,1
Hodh El Gharbi	44,4	55,2	53,2	48,6	40,8	48,1
Assaba	52,5	65,5	63,6	58,7	50,2	57,6
Gorgol	54,2	60,9	55,9	48,6	40,2	52,5
Brakna	65,0	72,4	68,6	61,2	49,6	64,0
Trarza	64,5	73,3	69,2	63,2	55,4	65,0
Adrar	90,3	95,1	93,2	88,0	83,8	90,0
Dakhlet Nouadhibou	84,1	88,0	83,8	78,0	75,0	80,8
Tagant	70,6	82,3	77,9	72,9	65,6	73,5
Guidimakha	47,8	54,4	50,1	40,4	34,5	45,8
Tiris Zemmour	88,3	91,0	87,0	75,8	75,7	81,5
Inchiri	85,0	89,8	85,1	70,5	71,4	77,7
Nouakchott-Ouest	76,3	81,3	76,8	70,4	66,6	73,1
Nouakchott-Nord	73,5	82,8	79,6	75,2	69,4	75,5
Nouakchott-Sud	73,5	81,1	78,9	75,0	68,8	75,1
Nouakchott	73,8	81,9	78,9	74,4	68,7	75,0
National	60,3	69,3	66,7	62,0	55,7	62,5

Tableau A 5 : Les filles âgées de 10 à 19 ans par milieu de résidence selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Urbain		Rural		Nomade		Ensemble	
	10-14	15-19	10-14	15-19	10-14	15-19	10-14	15-19
Célibataire (n'a jamais été marié(e))	99,7	94,2	98,7	85,9	98,3	83,4	99,2	90,5
Marié(e)	0,3	5,0	1,2	13,1	1,6	15,6	0,7	8,7
Divorcé(e)	0,0	0,7	0,1	0,9	0,1	1,0	0,1	0,8
Veuf(ve)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 6 : Répartition des Naissances des 12 derniers mois selon l'âge des filles mères, le milieu de résidence et le sexe des nouveaux nés

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Nomade			National		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
10 à 12 ans	3,0	1,0	2,1	1,0	3,3	2,2	0,0	2,0	0,9	1,9	2,5	2,2
13 à 14 ans	3,1	1,4	2,3	2,5	3,8	3,2	1,6	2,0	1,8	2,7	2,9	2,8
15 à 17 ans	14,7	12,9	13,8	20,2	20,0	20,1	29,1	17,1	23,9	17,9	17,4	17,7
18 à 19 ans	29,4	31,4	30,3	30,8	28,4	29,5	32,1	36,0	33,8	30,2	29,5	29,8
20 à 21 ans	49,8	53,3	51,5	45,6	44,6	45,1	37,2	42,8	39,7	47,3	47,7	47,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A 7 : Répartition des adolescents 15-17 ans selon le niveau d'instruction et la situation dans l'activité

Niveau d'instruction	Occupés	Chômeurs déjà travaillés	Chômeurs Cherchant un primo-emploi	Inactifs	Total
Aucun niveau de formation	19,8	33,2	24,8	12,5	13,8
Coranique ou mahadra	71,8	57,7	63,9	75,2	74,2
Enseignement général	51,5	44,1	54,4	68,7	66,8
Maternelle	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Primaire	43,3	36,4	44,7	32,2	33,4
Collège	7,3	7,2	9,0	29,4	27,0
Lycée	0,7	0,5	0,6	6,8	6,1
Université	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2
Formation technique ou professionnel	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Lycée technique	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Etablissement professionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieur technique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Supérieur professionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ne Sait Pas	0,7	0,7	0,5	0,3	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 8 : Statut d'occupation des adolescents de 15 à 17 ans par milieu et mode de résidence croisé avec le sexe

Situation dans la profession	Urbain			Rural			Nomade			National		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Indépendant	28,0	31,3	28,8	27,5	32,8	28,9	15,1	0,0	15,1	27,3	32,1	28,5
Employeur	4,8	4,7	4,7	4,1	1,7	3,5	2,9	0,0	2,9	4,4	3,2	4,1
Salarié privé permanant	12,7	13,9	13,0	7,3	3,0	6,2	5,1	0,0	5,1	9,7	8,2	9,3
Salarié privé temporaire	28,2	33,7	29,6	22,7	10,9	19,7	9,8	0,0	9,8	24,8	21,9	24,1
Salarié public	1,9	0,7	1,6	0,9	0,6	0,8	0,0	0,0	0,0	1,3	0,6	1,2
Apprenti	14,2	2,1	11,1	3,7	3,1	3,6	0,0	0,0	0,0	8,4	2,6	7,0
Aide familiale	10,4	13,6	11,2	33,7	47,9	37,3	67,0	100	67,1	24,1	31,4	25,9
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A 9 : Taux d'alphabétisation des adolescents de 10 à 35 par Wilaya selon le sexe

Wilaya/Résidence	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Hodh Chargui	67,0	64,3	65,5
Hodh El Gharbi	64,4	63,5	63,9
Assaba	73,6	71,6	72,5
Gorgol	56,6	56,1	56,3
Brakna	66,7	67,0	66,9
Trarza	81,5	81,2	81,3
Adrar	86,1	86,2	86,1
Dakhlet Nouadhibou	83,2	84,9	84,0
Tagant	79,8	77,4	78,5
Guidimakha	47,9	42,8	45,1
Tiris Zemmour	82,1	86,5	83,8
Inchiri	75,8	82,5	78,3
Nouakchott-Ouest	83,7	82,0	82,8
Nouakchott-Nord	85,2	84,2	84,7
Nouakchott-Sud	82,6	82,1	82,4
Nouakchott	83,9	82,9	83,4

National	73,1	71,0	72,0
-----------------	-------------	-------------	-------------

Tableau A 10 : Répartition des jeunes (en %) par niveau d'instruction selon le groupe d'âge

Niveau d'instruction	Adolescents	Jeunes 15 à 24 ans	Jeunes 15 à 34 ans	Total
Aucun niveau de formation	13,8	16,0	20,0	17,7
Coranique ou mahadra	74,2	72,4	70,9	71,8
Enseignement général	66,8	63,9	55,7	60,5
Maternelle	0,1	0,1	0,1	0,1
Primaire	33,4	30,0	28,0	29,1
Collège	27,0	20,8	11,5	16,9
Lycée	6,1	10,2	10,5	10,3
Université	0,2	2,8	5,8	4,0
Formation technique ou professionnel	0,1	0,4	0,4	0,4
Lycée technique	0,1	0,2	0,2	0,2
Etablissement professionnel	0,0	0,1	0,1	0,1
Supérieur technique	0,0	0,0	0,1	0,0
Supérieur professionnel	0,0	0,0	0,0	0,0
Ne Sait Pas	0,3	0,5	0,9	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 11 : Répartition des jeunes occupés (en %) selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge

Niveau d'instruction	15-19	20-24	25-29	30-34	35-64	65 et +	Jeunes 15-24	Jeunes 15-34	Total
Aucun	42,1	35,8	29,0	25,3	31,0	48,0	31,6	27,7	30,4
Coranique	19,8	18,3	17,1	15,9	23,0	30,8	17,6	16,9	20,6
Mahadra	3,0	3,0	3,8	4,0%	6,0	9,1	3,5	3,8	5,2
Programme d'alphabétisation	0,8	0,7	0,8	0,7%	1,0	1,0	0,8	0,8	0,9
Crèche/Maternelle	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Primaire	26,9	31,9	30,1	25,8	14,1	5,2	30,8	26,8	19,5
Collège	7,1	6,8	9,4	10,2	6,2	1,5	8,4	9,2	7,3
Lycée	0,0	2,6	6,6	11,2	8,7	1,5	5,1	8,9	8,4
Université	0,0	0,1	1,9	5,3	8,0	1,7	1,2	4,4	6,0
Lycée. Technique	0,0	0,0	0,2	0,4	0,4	0,1	0,1	0,3	0,3

Etablissement Professionnelle	0,0	0,1	0,2	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Niveau d'instruction	15-19	20-24	25-29	30-34	35-64	65 et +	Jeunes 15-24	Jeunes 15-34	Total
Supérieur technique	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Supérieur Professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
NSP	0,2	0,4	0,8	0,7	0,9	0,8	0,7	0,7	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 12 : Répartition des jeunes Inactifs (en %) selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge

Niveau d'instruction	15-19	20-24	25-29	30-34	35-64	65 et +	Jeunes 15-24	Jeunes 15-34	Total
Aucun	15,0	20,1	29,8	36,3	48,5	55,2	24,2	29,4	36,3
Coranique	12,8	13,2	14,6	16,4	26,5	29,9	13,8	15,1	19,5
Mahdra	4,2	4,6	4,0	3,5	5,4	7,3	4,4	4,1	4,7
Programme d'alphabétisation	0,3	0,4	0,6	0,9	1,5	0,8	0,4	0,6	0,9
Crèche/Maternelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primaire	43,3	24,4	21,2	20,8	10,3	3,2	23,0	22,0	18,2
Collège	24,3	26,2	8,9	6,9	2,9	0,8	18,9	14,4	10,5
Lycée	0,0	10,3	14,0	8,4	2,5	0,6	11,9	10,1	6,6
Université	0,0	0,3	4,9	4,8	1,0	0,7	2,3	2,9	2,0
Lycée. Technique	0,0	0,1	0,3	0,3	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1
Etablissement Professionnelle	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Supérieur technique	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Supérieur Professionnelle	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
NSP	0,0	0,2	1,3	1,4	1,3	1,3	0,6	0,9	1,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A 13 : Répartition des jeunes par situation d'activité selon l'âge et le sexe

	Jeunes 15-24 ans			Jeunes 25-34 ans			National		
Situation d'activité	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Occupé(e)	108 749	78 846	187 595	219 911	198 042	417 954	328 660	276 888	605 548
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	14 636	7 754	22391	17 707	12851	30558	32344	20605	52949
Chômeur cherche 1er travail	43 966	33 789	77 754	37 862	49 746	87 608	81 827	83 535	165 363
Etudiant/ élève	202 027	20 9115	411 142	12 771	14 267	27 038	214 798	223 383	438 181
Femme au foyer	0	72 535	72 535	0	89 780	89 780	0	162 314	162 314
Handicapé (e)	1 646	1 337	2 983	367	244	611	2 013	1 581	3 594
Retraité (e)	291	418	708	136	135	271	426	553	980
Rentier (ière)	2 530	6 986	9 516	920	2 787	3 707	3 450	9 773	13 223
Il n'existe pas d'emploi	2 4704	32 329	57 033	10 443	14 520	24 962	35 147	46 849	81 996
Infirmes ou malade	2 554	3 228	5 783	1 402	1 598	3 000	3 956	4 826	8 783
Trop âgé	41	60	101	14	14	28	55	74	129
Enfant	25 422	28 142	53 564	419	785	1 204	25 841	28 926	54 768
Autre	35 777	46 735	82 512	8 748	10 883	19 631	44 525	57 618	102 142
Taux de chômage	12,7%	8,0%	10,2%	17,9%	15,8%	16,7%	14,8%	11,4%	12,9%
Taux d'activité	36,2%	23,1%	29,3%	88,7%	65,9%	75,9%	57,3%	41,6%	48,7%
Total	462 342	521 273	983 616	310 700	395 653	706 353	773 042	916 926	1 689 968

Tableau A 14 : Répartition des jeunes par activité économique selon la catégorie d'âge et le sexe

Activité	15-24			15-34		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Agriculture	11,5	14,3	11,1	12,8	11,2	13,3
Elevage et chasse	17,9	23,7	15,3	23,3	16,2	23,4
Sylviculture, exploitation forestière et cueillette	0,2	0,1	0,3	0,1	0,3	0,1
Pêche, pisciculture et aquaculture	7,2	4,9	6,6	5,6	6,8	5,4
Produits des l'activités extractives	4,9	0,1	4,9	,2	4,9	0,1
Fabrication de produits agro-alimentaires et à base de tabac	2,3	1,0	2,2	1,1	2,2	1,1
Autres industries manufacturières	6,3	2,5	4,8	1,7	5,3	2,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets	0,3	0,2	0,3	0,1	0,3	0,1
Construction	6,9	6,0	7,4	7,0	7,2	6,7
Commerce	29,3	37,2	28,0	39,7	28,5	39,0
Transports	2,2	0,1	3,2	0,2	2,8	0,2
Hébergement et restauration	0,6	1,1	0,4	0,6	0,5	0,7
Information et communication	0,4	0,2	0,7	0,4	0,6	0,4
Activités financières et d'assurance	0,2	0,1	0,6	0,4	0,5	0,4
Activités immobilières	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,5	0,2	0,8	0,3	0,7	0,3
Services de soutien et de bureau	1,8	1,6	2,3	0,6	2,1	0,9
Activités d'administration publique	1,7	0,1	2,9	0,2	2,5	0,2
Enseignement	1,1	0,5	3,0	1,6	2,3	1,3



Activités pour la santé humaine, action sociale	0,2	0,3	0,7	1,1	0,6	0,9
Activité	15-24			15-34		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Activités artistiques de spectacle et récréatives	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1
Autres Activités N.C.A	1,8	1,1	2,0	0,8	1,9	0,9
Activités spéciales des ménages	2,2	4,6	2,0	1,6	2,1	2,5
Extraterritorialité	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
NSP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 15 : Répartition des Chômeurs ayant déjà travaillé selon le niveau d'instruction, le groupe d'âge

Niveau d'instruction	10 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 35 ans	Total
Aucun niveau de formation	30,0	9,1	0,0	0,0	8,3
Coranique ou mahadra	60,7	76,8	85,7	85,6	78,5
Enseignement général	48,1	82,5	97,5	96,9	83,6
Maternelle	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Primaire	36,3	44,6	41,8	48,2	43,1
Collège	10,6	26,0	24,3	21,1	20,8
Lycée	1,1	10,0	22,6	19,6	14,5
Université	0,0	1,8	8,6	7,9	5,1
Formation technique ou professionnel	0,0	0,3	0,9	0,8	0,6
Lycée technique	0,0	0,1	0,5	0,4	0,3
Etablissement professionnel	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2
Supérieur technique	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Supérieur professionnel	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Ne Sait Pas	0,9	1,5	1,6	2,3	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau A 16 : Répartition des Chômeurs cherchant un primo-emploi selon le niveau d'instruction et le groupe d'âge

Niveau d'instruction	10 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 35 ans	Total
Aucun niveau de formation	22,5	5,8	0,0	0,0	6,7
Coranique ou Mahadra	66,4	79,1	85,3	85,4	79,4
Enseignement général	57,6	87,7	98,4	98,5	86,2
Maternelle	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0



Primaire	43,0	44,1	38,9	48,0	43,3
Collège	13,0	27,1	23,3	20,5	21,1
Niveau d'instruction	10 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 35	Total
	ans	ans	ans	ans	
Lycée	1,4	13,7	24,9	20,4	15,6
Université	0,1	2,7	11,3	9,5	6,2
Formation technique ou professionnel	0,0	0,3	0,8	0,6	0,5
Lycée technique	0,0	0,1	0,4	0,3	0,2
Etablissement professionnel	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1
Supérieur technique	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
Supérieur professionnel	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Ne Sait Pas	0,6	0,9	0,7	0,9	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

